

RAPPORT D'ACTIVITES

Communauté de
Communes
Albret Communauté



20 21

Sommaire

La collectivité

- Historique	3
- Le périmètre	3
- Les statuts	4
- Les élus	6
- Les commissions	8

Les services

- Administration générale	10
- Finances	13
- Ressources humaines	19
- Urbanisme, instruction du droit de sols et planification	23
- Habitat	27
- Aménagement et Développement économique	29
- TEPOS	35
- Environnement-rivières	38
- Patrimoine	42
- Voirie	45
- Action sociale	49
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ)	53
- Ecole de Musique et de Danse (EMD)	61
- Lud'O Parc	64
- Communication	66

La Collectivité

Historique

Albret Communauté est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret, ainsi que du Syndicat Mixte du Pays d'Albret.

Siège administratif :

Albret Communauté

Centre Haussmann – 10, place Aristide Briand

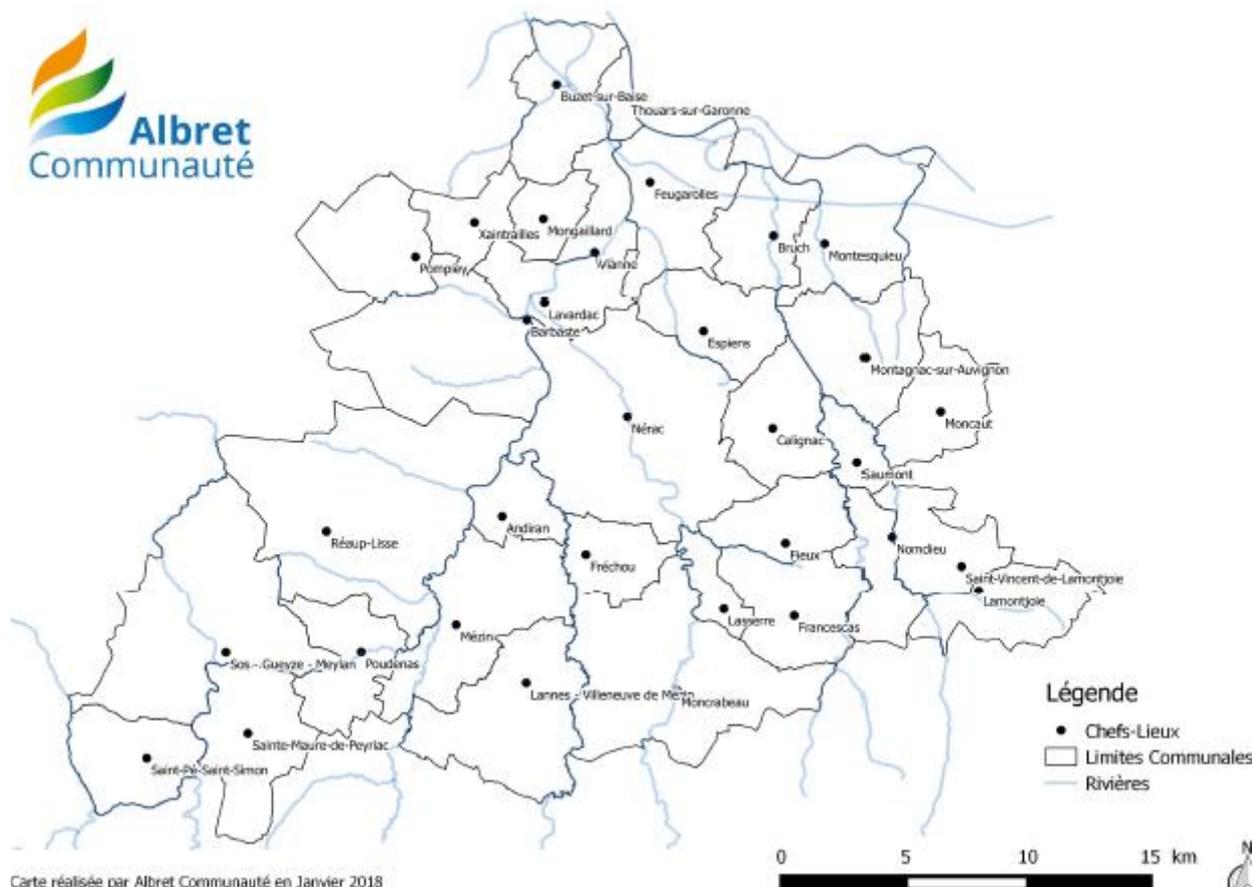
47600 NERAC

Tel : 05 53 97 55 97

Mel : contact@albretcommunaute.fr

Site web : www.albretcommunaute.fr

Le périmètre



Albret Communauté compte **33 communes pour 26 189 habitants.**

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1° Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Modification et révision des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Charte intercommunale d'aménagement et de développement

Mise en place et gestion d'un système d'information géographique

2° Développement économique et tourisme

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle et commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Et notamment :

- animation et promotion économique et touristique du territoire

- investissement et fonctionnement du site LUD'OPARC

- activités ferroviaires d'ordre touristique ou de fret

- entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR

- mise en place d'un réseau de communication haut débit

- très haut débit : compétence aménagement numérique telle que définie à l'article L.1425-1 du CGCT

- soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L.1511-8 du CGCT

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(Compétence exercée dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement)

Et notamment :

- Gestion et aménagement des bassins versants de la Gélise, Baïse et de l'Auvignon

4° Aires d'accueil des gens du voyage

Réalisation des propositions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour le territoire communautaire

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5° Déchets ménagers et assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des déchetteries déclarées d'intérêt communautaire

6° Assainissement des eaux usées

Assainissement collectif et non collectif

7° Eau

Production, transport, stockage

COMPETENCES OPTIONNELLES

1° Protection et mise en valeur de l'environnement

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

2° Voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire

3° Logement et cadre de vie

- Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH)

4° Action sociale d'intérêt communautaire

Petite enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissement et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, haltes garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire

Prestations de service en matière périscolaire

Ecole de musique et de danse déclarée d'intérêt communautaire.

5° Maisons de Services Au Public

Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes.

COMPETENCES FACULTATIVES

1° Droit des sols

Instruction des autorisations des droits de sols en application de l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme

2° Accessibilité

Elaboration du plan intercommunal de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

3° Interventions d'urgence sur voirie en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels

Interventions d'urgence sur la voirie des communes membres en conséquence de phénomènes météorologiques exceptionnels :

- Neige : déneigement sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal
- Tempête : dégagement et nettoyage des voies sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal
- Inondations : dégagement et nettoyage des voies des communes impactées, mise en place de signalisations

4° Soutien à la vie locale

Amélioration de la vie quotidienne : aide au fonctionnement des associations ; aide au développement des emplois de proximité et de services ; aide au maintien à domicile des personnes âgées

Réalisation et appui en faveur de projets éducatifs, culturels et sportifs

5° Procédures contractuelles

Mise en place, gestion et suivi de procédures contractuelles (Programme européen LEADER, Contrat Territorial Unique, Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce, Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat, Plan Climat Energie Territorial...)

6° Services au public

Aide à l'insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion

Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle

Versement de cotisations et de subventions aux structures d'aide à l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

7° Organisation de la mobilité

Autorité organisatrice de la mobilité locale sur le périmètre d'Albret Communauté

Mandat 2020-2026

Alain LORENZELLI
Président

Francis MALISANI
1^{er} vice-président
Services techniques
Voirie / Patrimoine

Nicolas CHOISNEL
2^{ème} vice-président
Finances

Jean-Louis MOLINIE
3^{ème} vice-président
Développement durable
(TePos, gestion
déchets)
Habitat (ORT, PIG,
OPAH, Ru)

Pascal LEGENDRE
4^{ème} vice-président
Communication

Pascal BOUTAN
5^{ème} vice-président
PEEJ / EMD

Jacques LAMBERT
6^{ème} vice-président
Administration générale
Ressources Humaines

Nicolas LACOMBE
7^{ème} vice-président
Développement
économique – ACP
Agrinove

J-F GARRABOS
8^{ème} vice-président
Tourisme

Patrice DUFAU
9^{ème} vice-président
Planification - ADS

Lionel LABARTHE
10^{ème} vice-président
GEMAPI
Natura 2000

Ludovic BIASOTTO
11^{ème} vice-président
Action sociale
France Services

Mandat 2020-2026**Conseil communautaire, composé de 52 délégués communautaires :**

TITRE	NOM	PRENOM	C P	VILLE
Monsieur	LABARTHE	Lionel	47170	ANDIRAN
Madame	TONIN	Valérie	47230	XAINTRAILLES
Monsieur	DAUNES	Michel	47230	BARBASTE
Monsieur	LORENZELLI	Alain	47130	BRUCH
Monsieur	MOLINIE	Jean-Louis	47160	BUZET/BAÏSE
Madame	CHENUIL	Patricia	47160	BUZET/BAISE
Monsieur	CASSAGNABER E	Alban	47600	CALIGNAC
Monsieur	LARROCHE	Serge	47600	ESPIENS
Monsieur	GARRABOS	Jean- François	47230	FEUGAROLLES
Monsieur	AREVALILLO	Joël	47600	FIEUX
Madame	LABORDE	Paulette	47600	FRANCESCAS
Monsieur	BOUTAN	Pascal	47310	LAMONTJOIE
Monsieur	ECHEVERRIA	Jacques	47170	LANNES
Monsieur	PERES	Serge	47600	LASSERRE
Monsieur	BIASOTTO	Ludovic	47230	LAVARDAC
Madame	SALIS	Isabelle	47230	LAVARDAC
Monsieur	CRUSSIÈRE	Sébastien	47230	LAVARDAC
Monsieur	BARBARA	Georges	47230	LAVARDAC
Monsieur	APPARTIO	André	47600	LE FRECHOU
Monsieur	LUSSAGNET	Jean-Pierre	47600	LE NOMDIEU
Monsieur	LALAUDE	Jean-Louis	47600	LE SAUMONT
Monsieur	LAMBERT	Jacques	47170	MEZIN
Madame	BOTTEON	Dominique	47170	MEZIN
Monsieur	MANABERA	Jean-Michel	47170	MEZIN
Monsieur	MALISANI	Francis	47310	MONCAUT
Monsieur	CHOISNEL	Nicolas	47600	MONCRABEAU
Monsieur	de COLOMBEL	Henri	47230	MONTGAILLARD
Monsieur	TOLOT	Jean-Louis	47600	MONTAGNAC-sur-AUVIGNON
Monsieur	POLO	Alain	47130	MONTESQUIEU
Monsieur	LACOMBE	Nicolas	47600	NERAC
Madame	BUSQUET	Edith	47600	NERAC
Monsieur	DUFAU	Patrice	47600	NERAC
Monsieur	ARNAUNE	Serge	47600	NERAC
Monsieur	DAVID	Hugues	47600	NERAC
Monsieur	GELLY	Marc	47600	LE FRECHOU
Madame	CASEROTTO	Evelyne	47600	NERAC
Monsieur	SANCHEZ	Frédéric	47600	NERAC
Madame	SERRES- SOLANO	Mélanie	47600	NERAC
Monsieur	GOLFIER	Patrick	47600	NERAC
Madame	BES	Ana-Paula	47600	NERAC
Madame	BERTHOUMIEU	Laurence	47600	NERAC
Madame	GARBAY	Stéphanie	47600	NERAC
Monsieur	SUAREZ	Jean-Pierre	47230	POMPIEY
Monsieur	de NADAILLAC	Jean	47170	POUDENAS
Monsieur	LEGENDRE	Pascal	47170	REAUP-LISSE
Monsieur	SABATHIER	Michel	47170	SAINT PE SAINT SIMON
Monsieur	AIRODO	Daniel	47310	SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
Monsieur	LINOSSIER	Robert	47170	SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
Monsieur	SOUBIRON	Didier	47170	SOS-GUEYZE-MEYLAN
Monsieur	VICINI	Jean-Pierre	47230	THOUARS/GARONNE
Madame	BENLLOCH	Laurence	47230	VIANNE
Madame	AUTIPOUT	Michèle	47230	XAINTRAILLES

Comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par les contraintes liées à la crise sanitaire COVID, obligeant à utiliser la visioconférence ou en délocalisant les réunions dans des salles permettant d'accueillir des effectifs plus importants, dans le respect des gestes barrières.

En 2021, les élus communautaires se sont réunis à l'occasion de 7 séances du conseil communautaire (117 délibérations présentées), 9 réunions du bureau communautaire et 6 réunions des vice-présidents (VP).

			
6	9	7	117
VP	Bureaux	Conseils	Délibérations
35			181
Commissions			Décisions

Préalablement aux séances communautaires, et malgré la situation sanitaire restrictive, les commissions ont travaillé sur les dossiers, lorsque la période le permettait, comme suit :

Commissions	Date	Nombre de présents
Administration générale et Ressources Humaines 33 membres	08/03/21	19
	21/10/21	14
Commission environnement 43 membres	09/03/21	20
	16/09/21	15
	28/09/21	10
Commission voirie 37 membres en plénière 13 membres en restreinte (R)	04/05/21	22
	23/11/21 R	11
Commission PEEJ/EMD 36 membres	20/01/21	23
	03/05/21	19
	01/07/21	10
	02/09/21	09
Commission urbanisme 37 membres	23/02/21	27
	07/09/21	20
Commission développement économique 37 membres	13/01/22	24
	03/03/21	13
	15/09/21	20
	20/10/21	16

Commission finances 35 membres	16/03/21	22
	06/05/21	19
	06/07/21	12
	09/09/21	18
	19/10/21	15
Commission CLECT 33 membres	27/10/21	22
Commission action sociale 35 membres	04/02/21	27
	24/06/21	19
Commission transition énergétique/habitat 42 membres	28/01/21	23
	10/03/21	17
	20/05/21	16
	08/09/21	18
	18/11/21	12
Commission communication 36 membres	28/01/21	23
	03/06/21	17
	02/11/21	18
Commission tourisme 38 membres	05/05/21	23
	16/11/21	19

Les services

Administration générale

Effectif du service : 7 agents ETP

- Un Directeur Général des Services,
- Un Directeur Général Adjoint,
- Une Directrice juridique,
- Une Responsable administrative,
- Une Assistante administrative,
- Un archiviste-RGPD,
- Une technicienne de surface.

- **Adresse**

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand
47600 NERAC
Tel : 05 53 97 55 97

Missions principales

Le Directeur Général des Services organise l'administration des services en fonction des projets et décisions politiques avec l'appui du Directeur Général Adjoint et du Directeur des Services Techniques.

L'administration se réunit tous les lundis matin, et fait un point avec le Président sur les dossiers en cours le lundi, mercredi et jeudi après-midi.

Depuis janvier 2020, l'ensemble des services est regroupé sur le centre Haussmann. Ce regroupement a amélioré l'efficacité dans l'organisation des missions et le suivi des dossiers.

- **Réunions techniques**

Pilotage de 4 réunions techniques sur l'année réunissant les responsables de service pour le suivi des dossiers.

- **Courrier**

L'administration générale traite au quotidien le courrier arrivé et départ d'Albret Communauté (hormis l'urbanisme qui gère les enregistrements de façon autonome).

En 2021, quelques **5592 courriers reçus** (enregistrés, scannés et diffusés dans les services) ont été traités par les services, et près de **2247 courriers** ont été envoyés (par courriel ou voie postale).

- **Délibérations/Décisions**

Au travers des conseils communautaires et en vertu de la délégation du Président, actualisée le 10 novembre 2021, l'administration générale suit les délibérations et les décisions du Président.

En 2021 : **117 délibérations** votées en conseil communautaire (contre 170 en 2020) et **181 décisions** prises par le Président (contre 158 en 2020).

Les décisions sont prises au fil des semaines en fonction des besoins. Ces décisions sont rendues exécutoires une fois télétransmises au contrôle de légalité, affichées et publiées. Elles sont donc consultables à tout moment sur le site d'Albret Communauté : <http://www.albretcommunaute.fr/la-collectivite/les-decisions/decisions>

- **Réunions des secrétaires de mairie**

Depuis 2018 sont programmées deux fois par an, au printemps et à l'automne, des réunions des secrétaires de mairie.

L'objectif de ces rencontres :

- Echanger sur des dossiers en cours.
- Engager une réflexion sur des pistes de mutualisation.
- Répondre à des demandes sur des sujets précis, avec la présence d'intervenants extérieurs.

En 2021, malgré la situation sanitaire peu propice aux rassemblements, deux réunions pu être organisées :

- Réunion du 27 mai 2021 : 17 présents, 20 communes représentées sur 33.
- Réunion du 23 novembre 2021 : 20 présents, 21 communes représentées sur 33.

- **Travail collaboratif avec l'EPIC – Office de Tourisme de l'Albret**

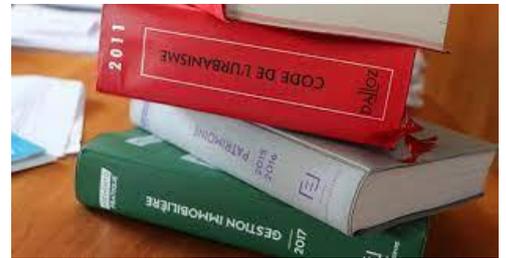
Une réunion toutes les 2 semaines est instaurée entre M. Cammarata, DGS et M. Chiesa, DGA avec M. Hache, Directeur de l'Office de Tourisme. Ce temps d'échange permet un suivi des dossiers, une coordination et une harmonisation sur les décisions majeures.

- **Affaire juridique et commande publique**

Les missions de la Direction juridique consistent en de l'assistance et conseils juridiques des élus et des services d'Albret Communauté dans tous les domaines du droit, comme suit :

Activités:

- Veille juridique
 - Assistance et conseils juridiques en amont des projets et tout au long de leur vie
 - Contrôle préalable des actes juridiques de la collectivité
 - Tenue des assemblées
 - Prévention et gestion des contentieux
 - Mise en place procédure Commande publique d'Albret Communauté
 - Sécuriser et sensibiliser à la protection des données (archivage, RGPD)
- Accessoires : conseils juridiques aux communes membres.



Cette direction suit également tous les dossiers de contentieux.

- **Archivage - RGPD**

Les missions de l'archiviste-délégué à la protection des données sont mutualisées avec les communes du territoire.

Selon un planning réparti à 50% entre les services d'Albret Communauté et les communes il intervient sur :

- Des missions d'archivage, sur 4 axes d'intervention : classement, élimination, aménagement, récolement. Interventions sur 12 communes en 2021 : Calignac, Lasserre, Montgaillard, Poudenas, Moncaut, Montagnac, Francescas, Lavardac, Saint-Vincent-de-Lamontjoie, Espiens, Barbaste et Thouars-sur-Garonne
- Répartition des interventions :

Mois	Albret communauté	Communes
Janvier	58%	42%
Février	40%	60%
Mars	39%	61%
Avril	50%	50%
Mai	38%	62%
Juin	41%	59%
Juillet	35%	65%
Août	48%	52%
Septembre	45%	55%
Octobre	40%	60%
Novembre	30%	70%
Décembre	48%	52%
TOTAL	43%	57%



- Archives éliminées par l'entreprise Soulard (Brax) en 2021 : volumes et coûts

Albret communauté		Communes	
Volumes	Coût	Volumes	Coût
560 kg	80 €	5,220 t	510 €

- RGPD : délégué à la protection des données pour Albret Communauté et les 33 communes.

- **Entretien des locaux**

L'entretien des locaux du centre Haussmann est assuré en régie. Notre agent intervient tous les jours pour assurer la propreté et l'hygiène dans tout le bâtiment. Une attention particulière a été portée sur la désinfection des poignées de portes, tables et lieux de passage depuis l'instauration des mesures COVID.

En janvier 2021, un équipement approprié pour le nettoyage des sols, supprimant l'usage de seaux, a été instauré, améliorant sensiblement les conditions de travail en supprimant le port de charges lourdes.

Grâce à Fatima, nous travaillons tous les jours dans un environnement propre !



Finances

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 agent, Directrice des Affaires Financières
- 2 agents, gestionnaires comptables

Missions du service

La vocation du service finances est de mettre en œuvre une politique dynamique de gestion et de planification budgétaire et financière pour Albret Communauté, conformément au cadre réglementaire.

Les principales missions consistent à :

- Piloter la conception du budget principal de l'EPCI et des budgets annexes (Zones d'Activités Albret Communauté, Photovoltaïque, Atelier Relais Sabathe)
- Exécuter budgétairement le budget principal et les budget annexes (engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes)
- Mettre en œuvre des outils de pilotage budgétaire et financier
- Construire des analyses rétrospectives et prospectives
- Suivre et optimiser la fiscalité
- Gérer la dette et la trésorerie
- Gérer l'inventaire
- Suivre l'ensemble des régies
- Assister et conseiller sur l'aspect budgétaire les directions et services, ainsi que les communes membres

Organisation

Le service est géré par :

- Une Directrice des Affaires Financières,
- Une assistante de gestion comptable dont les missions sont affectées pour 40% aux tâches administratives et comptables du service voirie.
- Un assistant de gestion comptable et ressources humaines dont les missions sont affectées pour 20% aux tâches comptables du service Ressources Humaines.

Principaux dossiers et outils mis en œuvre en 2021

- **Réflexion sur la mise en place d'un Pacte Financier et Fiscal :**

Le Pacte Financier et Fiscal (PFF) est un document qui formalise les règles régissant les relations financières et fiscales entre les intercommunalités et leurs communes membres. Obligatoire pour les EPCI à FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) signataires d'un contrat de ville, il peut aussi être le fruit d'un volontarisme local. Albret communauté s'inscrit dans cette démarche.

- **Suivi budgétaire et comptable de la SEM Albret :**

Albret Communauté est engagée dans le programme Territoire à Energie Positive (TEPOS) depuis 2018, avec pour objectif d'atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Plusieurs actions sont ainsi menées afin de réduire la consommation d'énergie et d'augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

A ce titre, Albret Communauté s'est dotée, par délibération du 19 mai 2021, d'une Société d'Economie Mixte Locale (SAEML) ayant pour objet principal la mise en œuvre opérationnelle de la démarche initiée. L'apport financier de l'intercommunalité représente 50.20% du capital social.

- **Reprise en régie du centre balnéoludique « Lud'O parc » :**

Cette reprise est effective depuis le 1^{er} janvier 2021.

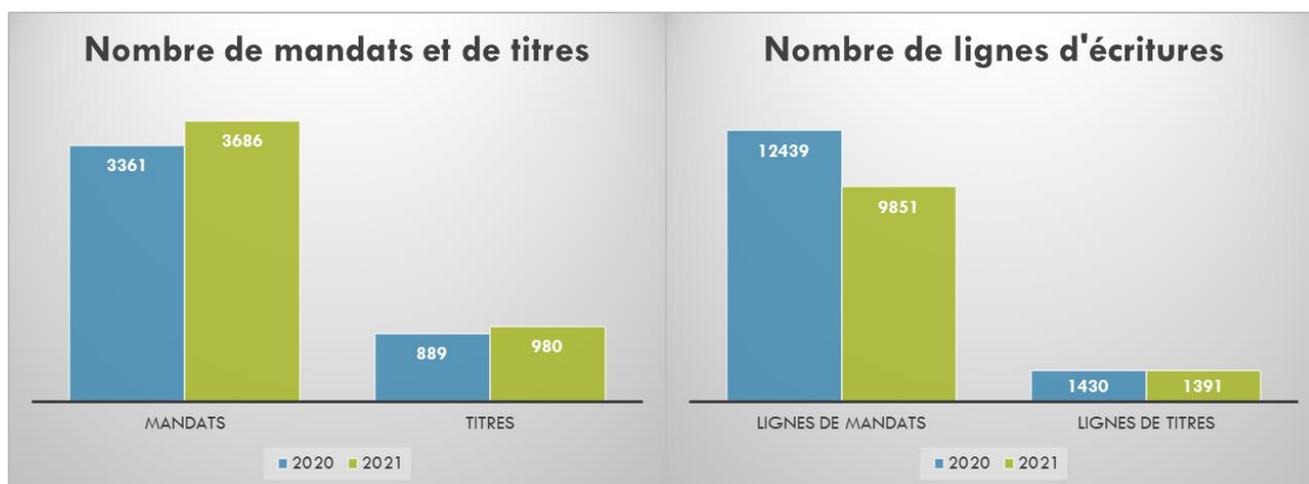
- **Automatisation du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) :**

Suite à l'entrée en vigueur de l'article 251 de la loi de finance pour 2021, la réforme de la gestion du FCTVA avec son automatisation permet de simplifier, sécuriser et harmoniser les règles de gestion du FCTVA. L'automatisation du FCTVA permet également de réduire les délais de versement de la dotation aux collectivités.

Indicateurs de suivi du service

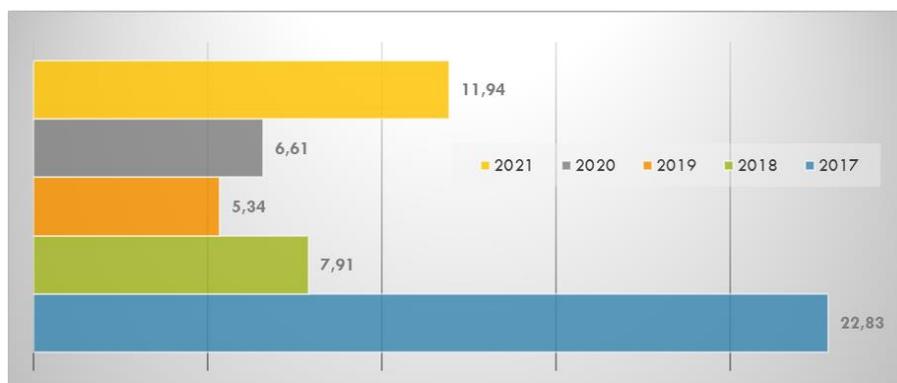
- Le premier indicateur permet de dénombrer la quantité de mandats et de titres transmis par Albret Communauté (budget principal) au comptable public et de mesurer l'activité du service.

Il est important de rapprocher cet indicateur à celui du nombre de lignes d'écritures correspondant au nombre de mandats et de titres. Les lignes d'écritures correspondent au suivi analytique des dépenses et recettes de l'EPCI.



- Le second indicateur, le délai global de paiement (DGP), est le délai qui s'écoule entre la date de réception de la facture par les services de l'acheteur (ou la date d'exécution des prestations si elle est postérieure) et la date de sa mise en paiement par le comptable public.

Le délai global de paiement est passé de 23 jours en 2017 à **12 jours en 2021**. Un contrôle plus rigoureux a été porté sur la notion de « service fait », qui implique que les factures ne soient mandatées qu'après attestation, par les services, de la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation.



Exécution du budget 2021

- Résultat cumulé

Albret Communauté clôture l'exercice 2021 avec un résultat d'exécution cumulé pour son budget principal de **+2.9 M€**.

- Vue globale des réalisations 2021 par section

Pour chaque budget on distingue ce qui relève du **fonctionnement** (opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de **l'investissement** (travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine et remboursement du capital des emprunts en cours).

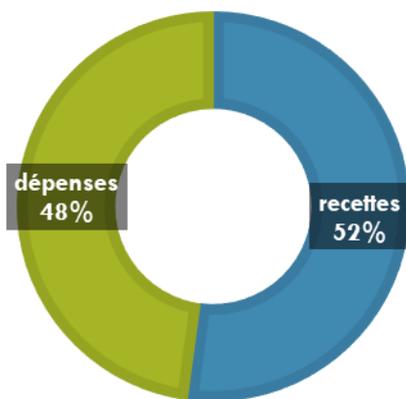
Les **dépenses totales réelles** du budget principal d'Albret Communauté s'élèvent à 18.1 M€ dont 15.2 M€ de dépenses de fonctionnement et 2.9 M€ d'investissement.

Les **recettes totales réelles** atteignent 19.4 M€, réparties entre la section de fonctionnement pour 16.5 M€ et 2.8 M€ pour la section d'investissement.

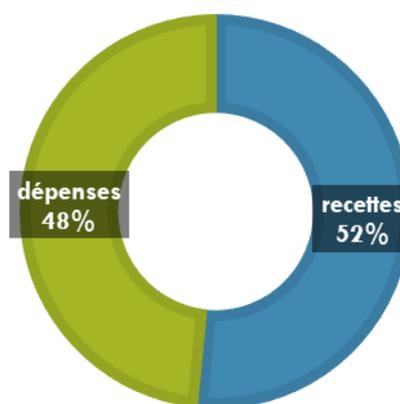
Les montants consolidés ne comprennent que les opérations réelles (hors résultat antérieur reporté) et n'incluent pas les restes à réaliser en investissement au 31 décembre.

S'agissant d'écritures comptables internes entre sections, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, aux provisions, ...) en sont exclues.

FONCTIONNEMENT



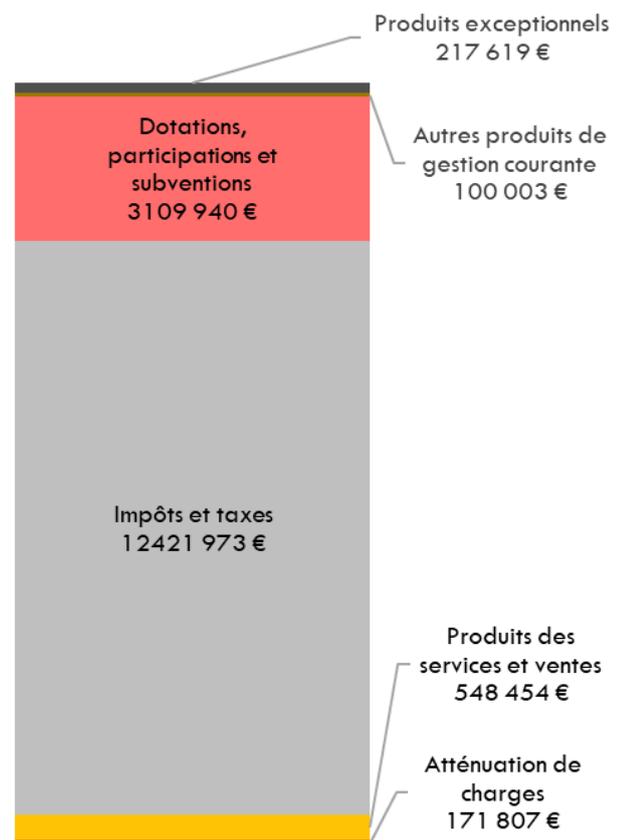
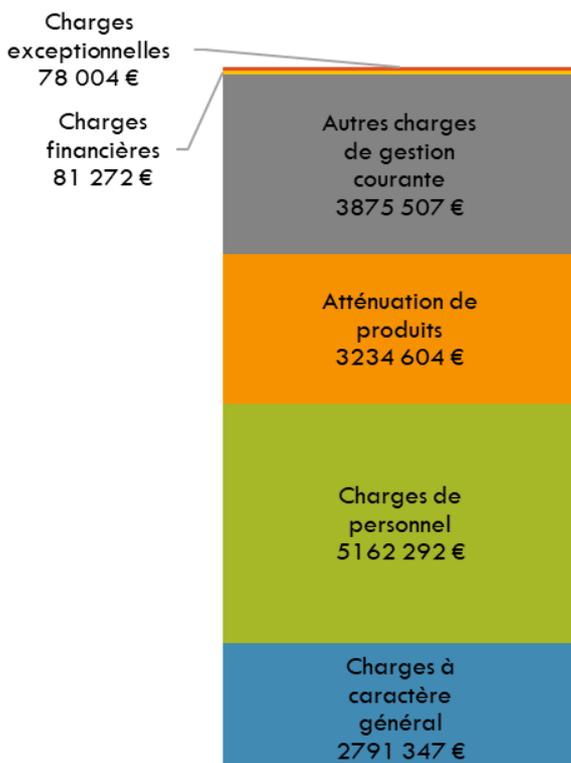
INVESTISSEMENT



Section de fonctionnement

DEPENSES REELLES = 15 223 026 €

RECETTES REELLES = 16 569 795 €



Dépenses réelles de fonctionnement

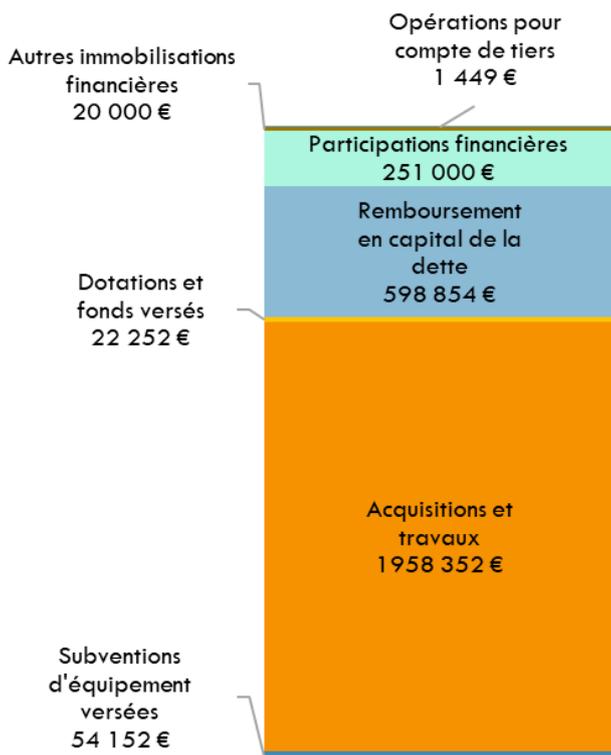
- Les charges à caractère général (18 % des dépenses réelles) regroupent les frais nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des structures et services en lien avec les politiques communautaires.
- Les dépenses de personnel représentent 34 % des dépenses réelles.
- Le poste « atténuations de produits » représente 21 % des dépenses réelles. Il est principalement composé du versement des attributions de compensation aux communes suite au passage à la FPU et enregistre le versement au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR).
- Les autres charges de gestion courante, représentant 25 % des dépenses réelles, sont notamment composées pour 74 % des charges du service d'ordures ménagères soit 2.8 M€, des subventions aux organismes publics (dont l'Office du Tourisme et SMEDEN) et aux associations.
- Les charges financières (remboursement des intérêts de la dette) et les charges exceptionnelles représentent pour chacune d'elles 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

Recettes réelles de fonctionnement

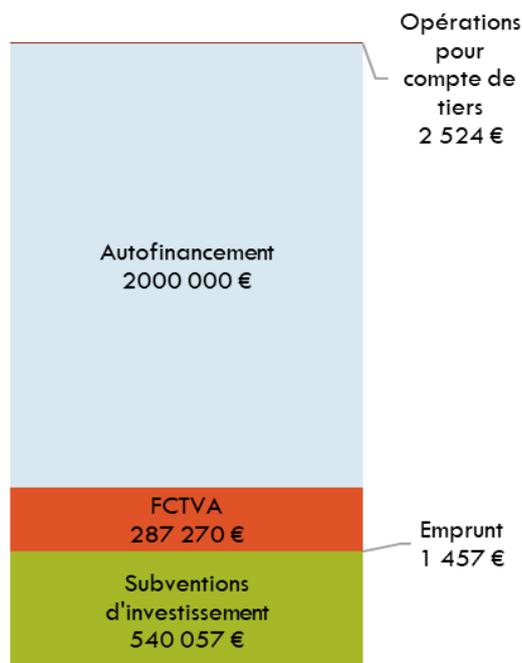
- Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour 75 % des impôts et taxes (fiscalité sur les ménages, fiscalité économique et reversement du FPIC, la Communauté étant à la fois contributrice et bénéficiaire)
- Les dotations et subventions représentent 19 % des recettes réelles et sont composées de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat pour 27%. Les principales autres composantes de ce chapitre sont les aides la CAF et de la MSA pour le secteur enfance jeunesse, les participations financières pour les opérations liées à l'habitat, au fonctionnement de la Maison France Services ainsi que les compensations fiscales de l'Etat au titre des taxes foncières et de la contribution économique territoriale (CET).
- Les produits des services, 3% des recettes réelles, sont principalement composés des recettes liées aux services petite enfance, enfance et jeunesse, ainsi qu'aux recettes du parc aquatique Lud'O Parc dont la gestion a été reprise en régie en 2021.
- On retrouve également, chacun pour 1% des recettes réelles, les atténuations de charges (remboursement des salaires par l'assurance statutaire), les autres produits de gestion courante (dont les produits des locations) et les produits exceptionnels.

Section d'investissement

DEPENSES REELLES = 2 906 059 €



RECETTES REELLES = 2 831 368 €



Dépenses réelles d'investissement

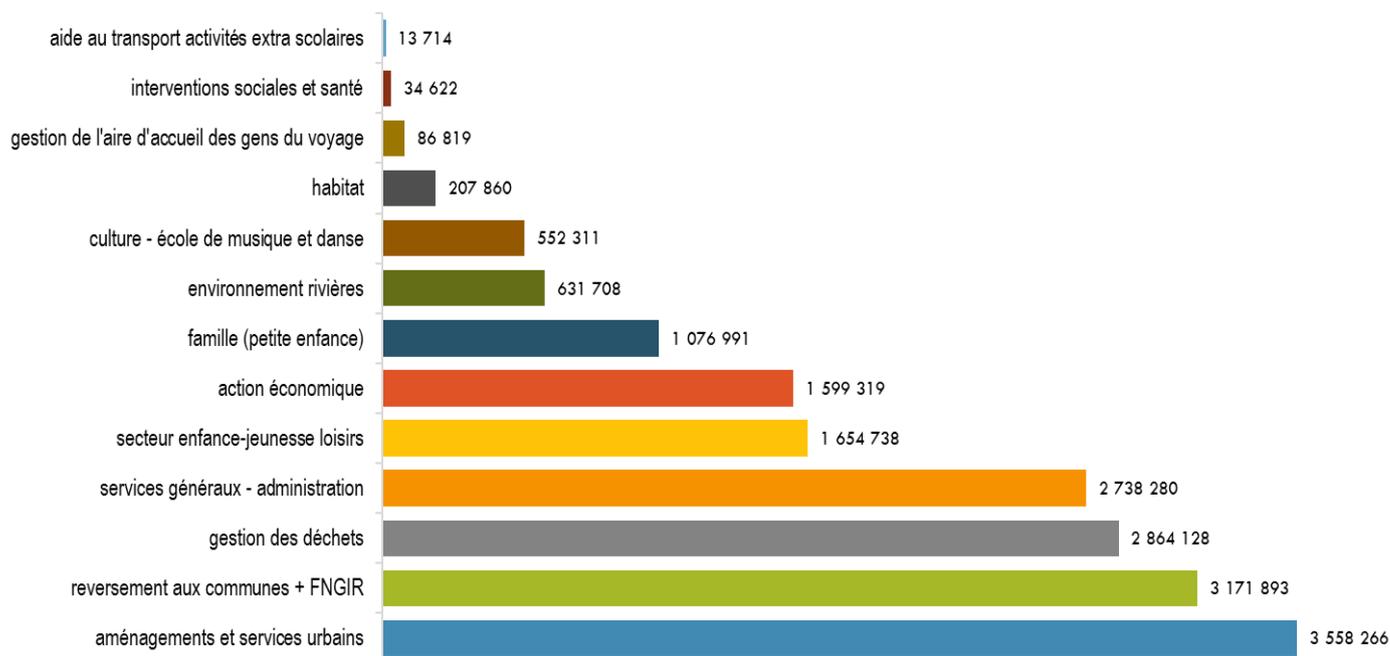
- Les acquisitions et travaux d'investissement réalisés dans le cadre de la politique communautaire représentent 67 %. Les principaux travaux et acquisitions concernent entre autres le Lud'Oparc, l'élaboration du PLUi et du PLH, l'achat d'un camion de voirie point à temps automatique, la mise en sécurité des ponts bow string, les travaux sur la ligne SNCF touristique Nérac Mézin.
- Le remboursement du capital des emprunts représente 21 % des dépenses réelles.
- Le poste participations financières, pour 9%, enregistre la participation d'Albret Communauté au capital de la SEM Albret, créée en 2021, à hauteur de 251 000 euros.

Recettes réelles d'investissement

- Les subventions d'investissement, qui représentent 19 % de l'exécution budgétaire, sont principalement composées de la perception de subventions liées aux travaux de voirie dont le « tourne à gauche » situé au Lidl à Lavardac (46%), ainsi que le solde de la mise en place de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Le FCTVA (10%), est une compensation par l'Etat de la charge de TVA supportée sur les dépenses d'équipement.
- L'autofinancement pour 71% correspond à la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée au financement de la section d'investissement.

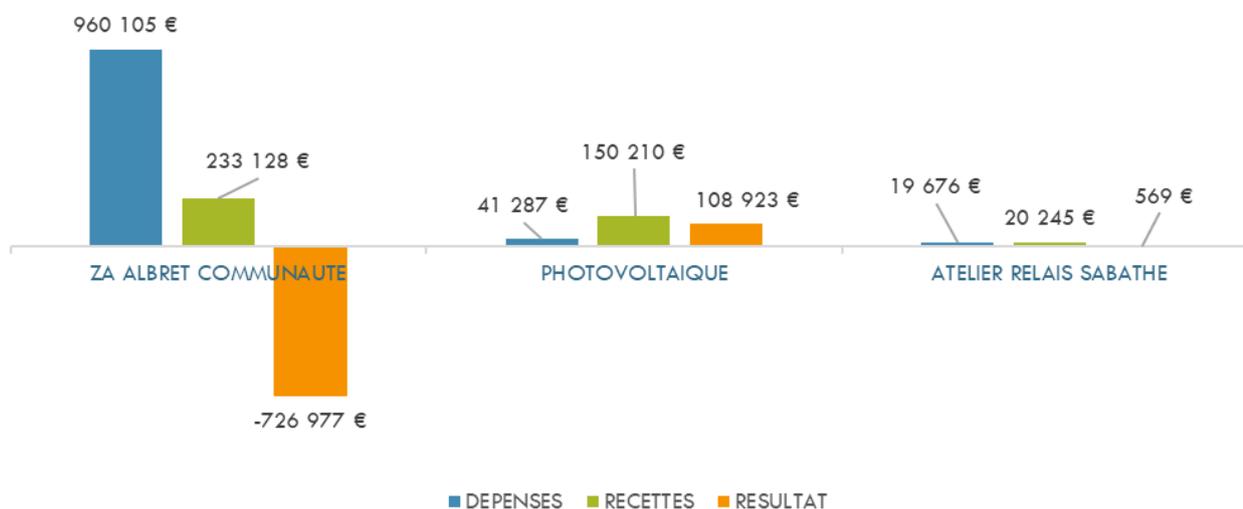
• Dépenses par politique communautaire

Les dépenses de la Communauté de Communes se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement et en dépenses consacrées à l'investissement. Une vision globale de leur répartition par politique communautaire permet de mieux cerner le champ d'actions d'Albret Communauté.



• Exécution des budgets annexes

Les budgets annexes sont au nombre de trois : Zones d'Activités, Photovoltaïque et Atelier Relais Sabathe.



- La fiscalité directe locale : maintien des taux

Impôts	Taux 2020	Taux 2021
Taxe Foncière sur le bâti	8,57%	8,57%
Taxe Foncière sur le non bâti	25,81%	25,81%
Cotisation Foncière des Entreprises	31,80%	31,80%

A noter que, suite à la réforme de la taxe d'habitation, les EPCI et collectivités conservent le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires mais le taux appliqué sur le territoire reste égal à celui de 2019.

De plus, lors du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique en 2020, il a été acté un taux unique pour la fiscalité des entreprises de 31.80 % avec un lissage sur 6 ans. Ce taux sera donc identique sur tout le territoire jusqu'en 2025.

- La dette

Le remboursement de l'annuité de la dette (capital + intérêts) en 2021 est de 684 781.83 €. L'encours de dette (capital restant dû) au 31 décembre 2021 s'élève à 3 969 892.80 €.

L'ensemble des emprunts est contracté en taux fixe, sans risque de volatilité.

Ratio de désendettement :

Exprimé en nombre d'années, ce ratio mesure la solvabilité financière des collectivités locales. Il détermine le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour éteindre totalement la dette, en supposant que la collectivité ou le groupement de communes y consacre la totalité de son épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement).

La capacité de désendettement de l'intercommunalité au 31 décembre 2021 de **3.1 années** est relativement basse et confortable.



Effectif du service : 4 ETP

- 1 agent, Directrice des Ressources Humaines
- 2 agents, 1 assistante RH, 1 gestionnaire paie/carrière
- 1 agent, conseiller en prévention des risques professionnels et Directeur du Lud'O Parc

Missions du service

Les missions du service consistent en :

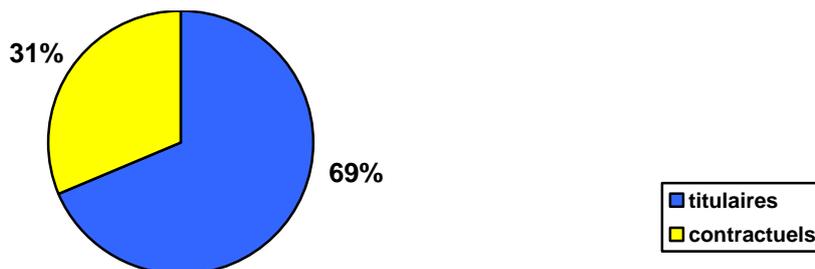
- La gestion administrative de la carrière des agents
- L'élaboration de la paie
- Le suivi des demandes de formation de l'ensemble du personnel
- L'organisation et le suivi des instances consultatives (Comité Technique et Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail)
- Le suivi du document unique
- Le suivi des préconisations du médecin de prévention lors des visites médicales (aménagement de poste de travail et fourniture d'EPI)
- Le conseil et l'assistance auprès des services et des agents en matière de sécurité et de santé

Activités du service

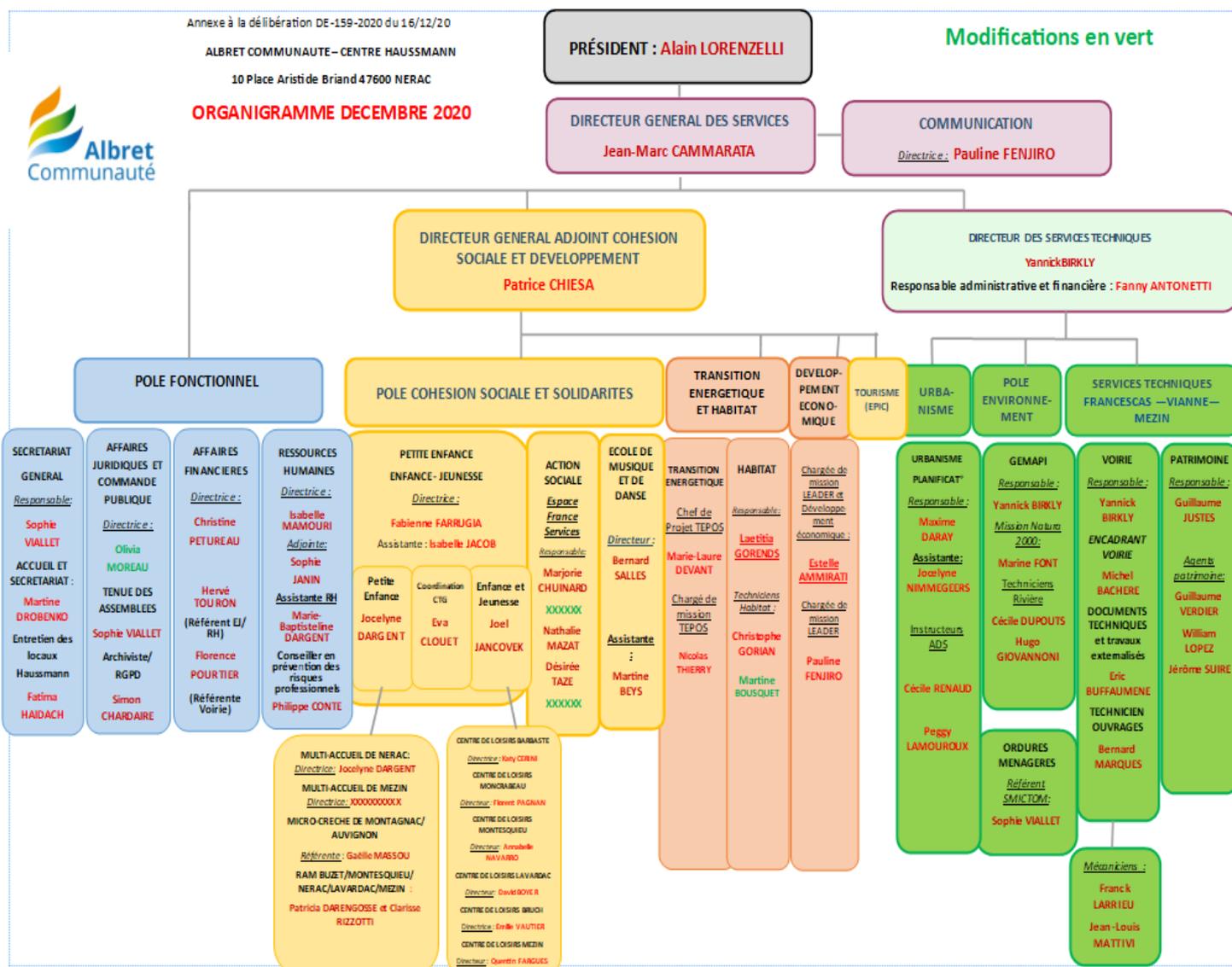
- Suivi et rédaction de notes de services dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID 19
- Gestion du recrutement et de la rémunération du personnel saisonnier affecté au centre aqualudique Lud'O Parc
- Mise en œuvre du télétravail de droit commun
- Revalorisations indiciaires des mois d'avril et octobre
- En partenariat avec le Centre de Gestion du Lot et Garonne, organisation de sessions de formation des agents de prévention de la collectivité
- En partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du 47, organisation de sessions d'information sur le risque incendie à l'ensemble des agents
- Planification et organisation de formations relatives à la sécurité (PSC1, SST.....)

• Effectifs de la collectivité au 31/12/2021

Agents en position d'activité (tous statuts)	140
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	96
Contractuels occupant un emploi permanent	44



• Organigramme



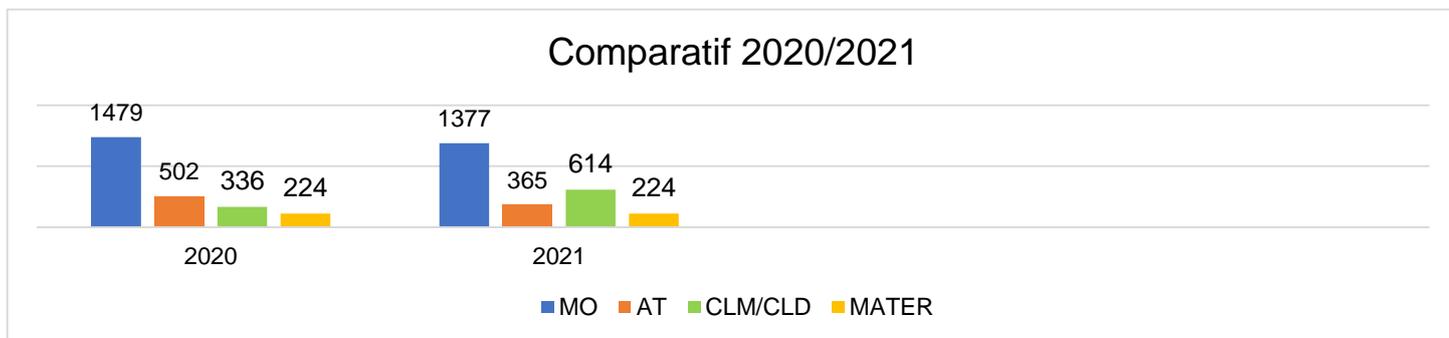
En 2021 il a été créé un poste de chargé de mission action collective et manager du commerce, réparti pour moitié sur le pôle habitat et le développement économique, et la structure Lud'O Parc a été reprise en régie par la collectivité, obligeant à des recrutements saisonniers.

Ces modifications ne figurent pas dans l'organigramme ci-dessus, le nouvel organigramme ayant été présenté en séance du Comité Technique le 6 janvier 2022.

• Absences

Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	1377 jours
Accident du travail	365 jours
Longue maladie, longue durée	614 jours
Congé de maternité	224 jours



Nous pouvons observer une nette augmentation des absences pour congé longue maladie du fait de la requalification d'un arrêt de maladie ordinaire en congé de longue maladie, et du nombre des absences de maladie ordinaire liées au Covid-19.

- **Avancements de grade**

L'avancement de grade constitue un changement de grade à l'intérieur d'un même cadre d'emplois et n'est pas soumis aux quotas.

Pour l'année 2021, seuls 2 agents appartenant à la filière animation pouvaient prétendre à un avancement de grade et en ont bénéficié.

- **Promotion interne**

La promotion interne constitue un changement de cadre d'emplois et est soumise à des quotas prévus par les statuts particuliers.

Pour l'année 2021, aucun dossier n'a recueilli un avis favorable, sur les douze transmis au CDG 47.

- **Actes réalisés sur l'année**



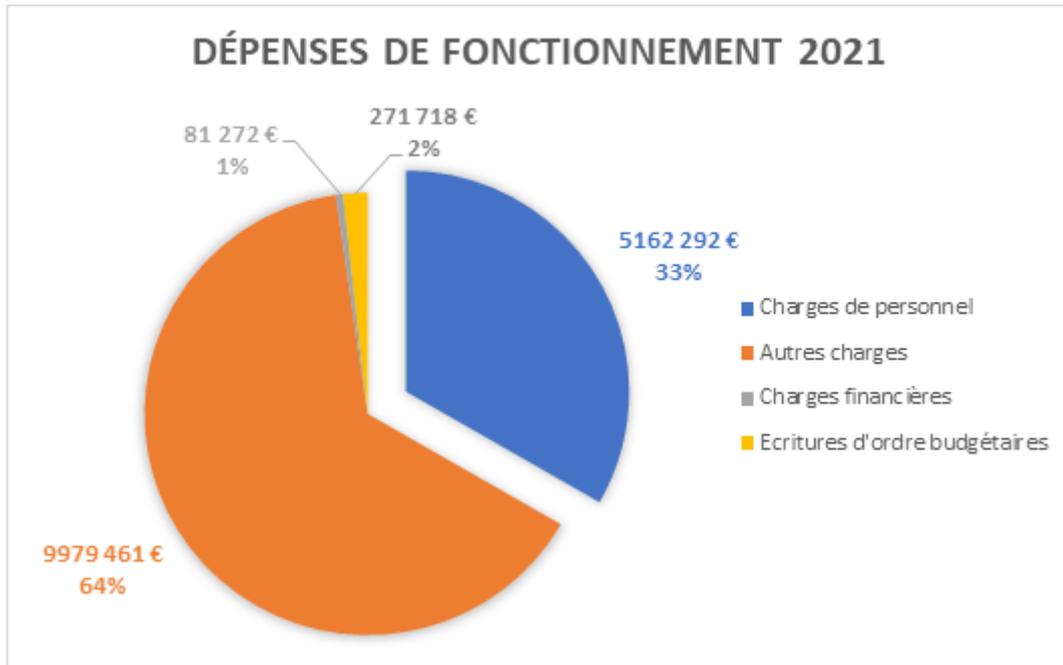
Nous pouvons constater une nette augmentation du nombre d'actes réalisés en 2021, du fait notamment des absences pour COVID, des revalorisations indiciaires et du recrutement d'agents saisonniers pour le Lud'O Parc.

- **Formations**

Du fait des mesures sanitaires la plupart des formations prévues pour l'année 2021 ont été reportées ou annulées.

En 2021, 37 agents ont participé à des formations organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour un total de 161 jours.

- **Charges de personnel**



Effectif du service : 4 agents ETP

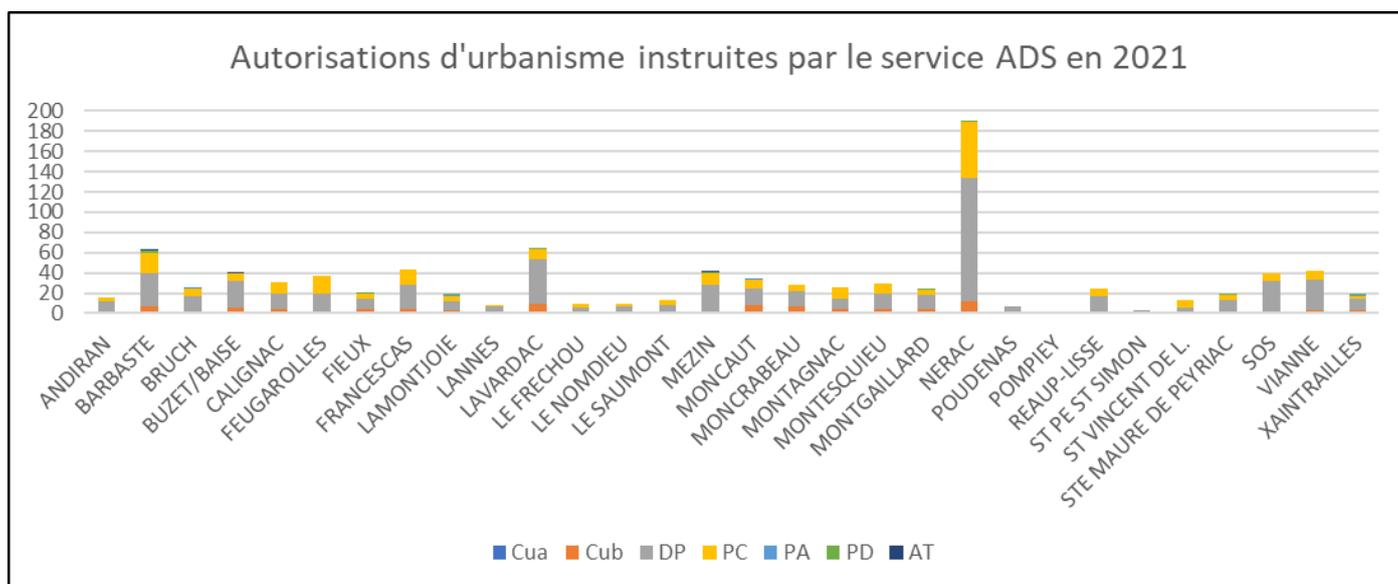
Le service urbanisme est composé de **4 agents à temps complet** :

- 1 agent, responsable de service en charge de la planification
- 1 agent, assistante administrative - Secrétariat
- 2 agents, instructrices Autorisations du Droit des Sols

Autorisations du Droit des Sols (ADS)

• Autorisations d'urbanisme

943 autorisations d'urbanisme traités en 2021 (+ 23% par rapport à 2020)



DOSSIERS 2021	
Type	Nombre
DP - Déclaration Préalable	559
PC - Permis de Construire	267
PA - Permis d'Aménager	4
PD - Permis de Démolir	10
CUb - Certificat d'Urbanisme Opérationnel	100
TOTAL	943

- Logiciel Métier :

Formation des agents du service ADS de la CCAC sur le logiciel OPENADS (logiciel ADS) :

13/01/2021 - 15/01/2021

Formation au logiciel métier OPENADS et MonTerritoireCarto à destination des agents administratifs communaux.

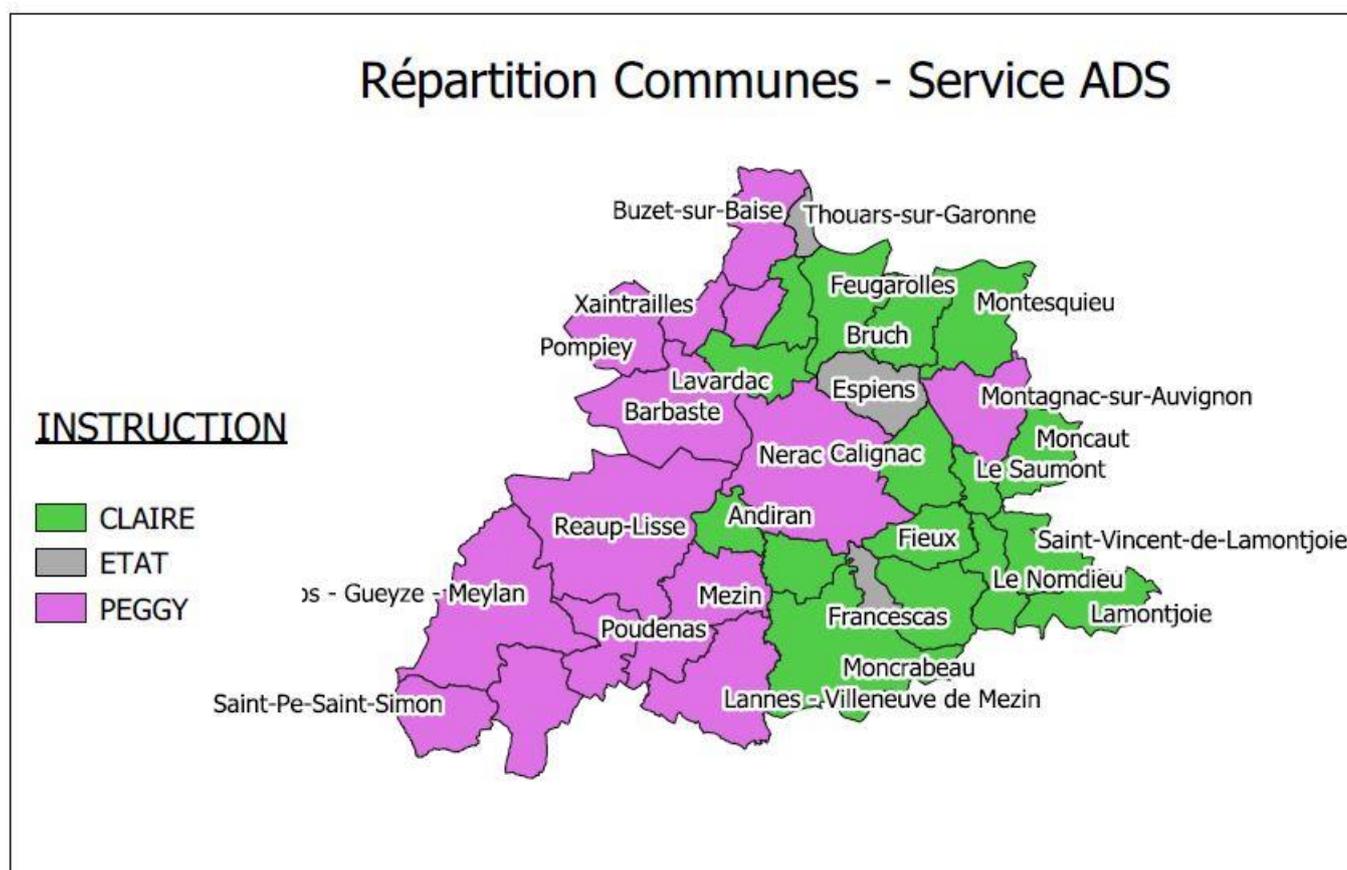
3 sessions organisées par le service Urbanisme au Centre Haussmann :

18/01/2021 9h00-17h00 / 19/01/2021 9h00-17h00 / 21/01/2021 9h00-17h00.

Raccordement du logiciel à la plateforme Nationale (PLAT'AU), en vue de la dématérialisation prévue au 1^{er} Janvier 2022, le 15/12/2021

- Missions complémentaires :

- Renseignements auprès des élus et des administrés et accompagnement dans les projets.
 - Accompagnement technique des mairies dans les procédures administratives et/ou contentieuses liées aux autorisations d'urbanisme.
 - Formations ponctuelles au logiciel-métier
 - Information régulière des mairies par l'envoi d'éléments sur les nouveaux textes applicables et les mises à jour des documents (Plan de Prévention des Risques, Cerfa, ...).
 - Rédaction, en relation avec les services, des autorisations d'urbanisme pour les biens d'Albret Communauté. Travail sur le dossier d'accessibilité des bâtiments intercommunaux avec l'architecte et les services concernés.



4 Procédures d'ajustement de documents d'urbanisme engagées en 2021

- Modification N1 du PLUi du Mézinais,
- Modification N1 du PLU de Bruch,
- Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du SCoT de l'Albret et du PLU d'Andiran,
- Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU de Lamontjoie.

SCoT

- Mise en compatibilité du SCOT de l'Albret (suppression d'une partie de la trame, verte au LD Le Repenti à Andiran).

PLUi

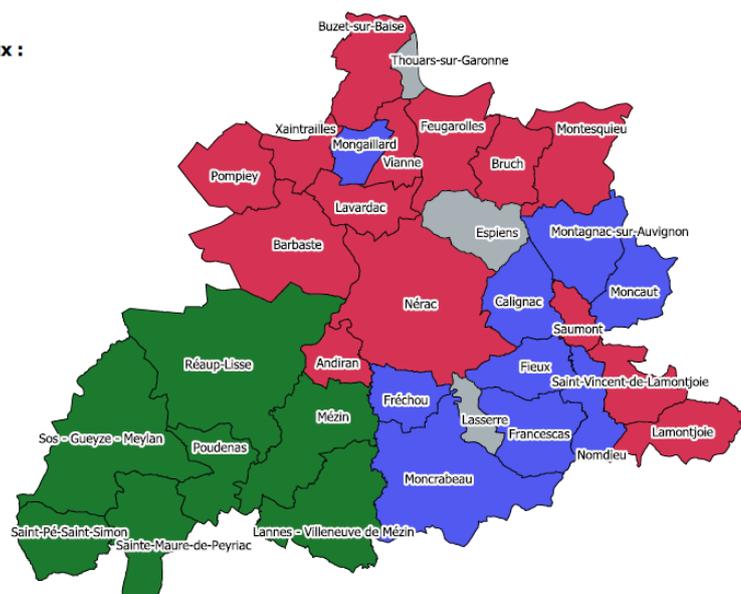
- Restitution des phases de diagnostic :
 - Diagnostic socio-économique,
 - Etat initial de l'Environnement.
- PADD :
 - Journée d'ateliers thématiques (30/11/2021 Pompiey),
 - Arbitrage des surfaces à mobiliser (Bureau communautaire du 06/12/21),
 - Présentation du PADD aux élus communautaires. (Bureau Communautaire du 13/12/21)



Statut des documents d'urbanisme communaux sur le territoire d'Albret Communauté

Documents d'urbanisme communaux :

- Pas de document
- Carte communale
- PLU
- PLUi



Carte réalisée en mars 2020 par Albret Communauté
Source : IGN, 2015



0 5 10 km

- **Missions complémentaires :**

- Accompagnement technique des communes dans leurs projets d'aménagement,
- Analyse des documents d'urbanisme communaux et de leurs possibilités d'évolution,
- Interface avec le bureau d'études dans l'élaboration du PLUi,
- Publication et mise à jour des documents d'urbanisme sur le site internet d'Albret Communauté,
- Participation à la réalisation de la zone d'Activités de Lacablanque (Lamontjoie).

- **Perspectives 2022 du service Urbanisme-Aménagement du Territoire**

- **Planification :**

- **PLUi :**

- Débat PADD en Conseil Communautaire,
- Accompagnement en Conseils Municipaux pour Débat PADD,
- Travail sur les zonages et règlements,
- Travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

- **Procédures d'ajustement de documents d'urbanisme :**

- Finalisation de la Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité le PLU d'Andiran,
- Finalisation de la modification N1 du PLU de Bruch,
- Modification du PLU de Nérac,
- Création de la ZAC Agrinove.

- **Autorisations du Droit des Sols :**

- Mise en place de la Dématérialisation et de la Saisine par Voie Electronique (SVE) des autorisations d'urbanisme,
- Organisation de réunions de formation logiciel OPENADS pour les secrétaires de mairie et chargés d'urbanisme,
- Formations ponctuelles au logiciel métier ADS à destination des agents administratifs communaux,
- Prise en charge de l'instruction des Certificats d'Urbanisme d'Information (CUa) de la commune de Nérac.

- **Organisation interne du service :**

- Remplacement de Jocelyne NIMMEGEERS (départ retraite).

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 responsable de service, chef de projet Petites Villes de Demain (PVD) en charge de l'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire)
- 2 techniciens

Habitat – PIG – plateforme de rénovation énergétique

Les techniciens assurent :

- Les conseils techniques sur les travaux à réaliser,
- Les visites techniques des logements en amont du dépôt des dossiers et à la fin des travaux,
- L'accompagnement des propriétaires pour le montage de dossier, le choix des travaux et des artisans.

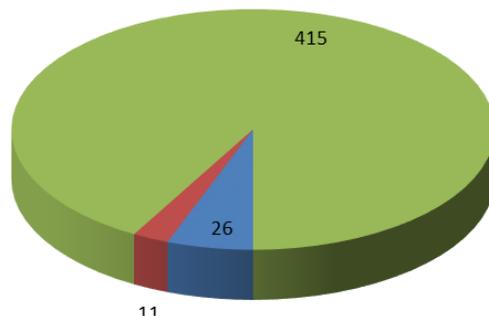
PIG : Programme d'Intérêt Général de l'habitat lancé fin 2019 : aides versées par Albret Communauté aux propriétaires qui réalisent des travaux d'autonomie de la personne et d'économies d'énergies en complément des aides de l'ANAH.

Dans le cadre du PIG, les logements occupés des propriétaires bailleurs (PB) sont éligibles aux aides sous réserve des conditions de ressources des locataires et du conventionnement des loyers avec l'ANAH. En ce qui concerne les logements vacants, seuls ceux des centres bourgs de Nérac, Barbaste, Lavardac, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Francescas, Lamontjoie, Mézin et Sos, sont concernés et sont soumis aux mêmes règles de conventionnement et des conditions de ressources des locataires.

Pour les propriétaires occupants, pour obtenir des aides dans le cadre du PIG, il faut faire réaliser par des entreprises qualifiées, des travaux qui engendrent un gain énergétique significatif (35%) et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

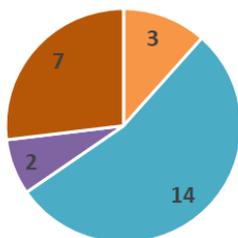
Plateforme de rénovation énergétique (guichet unique) :

Guichet Unique de l'Habitat 452 personnes renseignées/ 452 logements



- dossiers en cours
(soit 26 logements concernés, dont 3 logements PB)
- dossiers soldés
(soit 11 logements concernés)
- dossiers classés sans suite
(soit 415 logements concernés dont 6 logements PB)

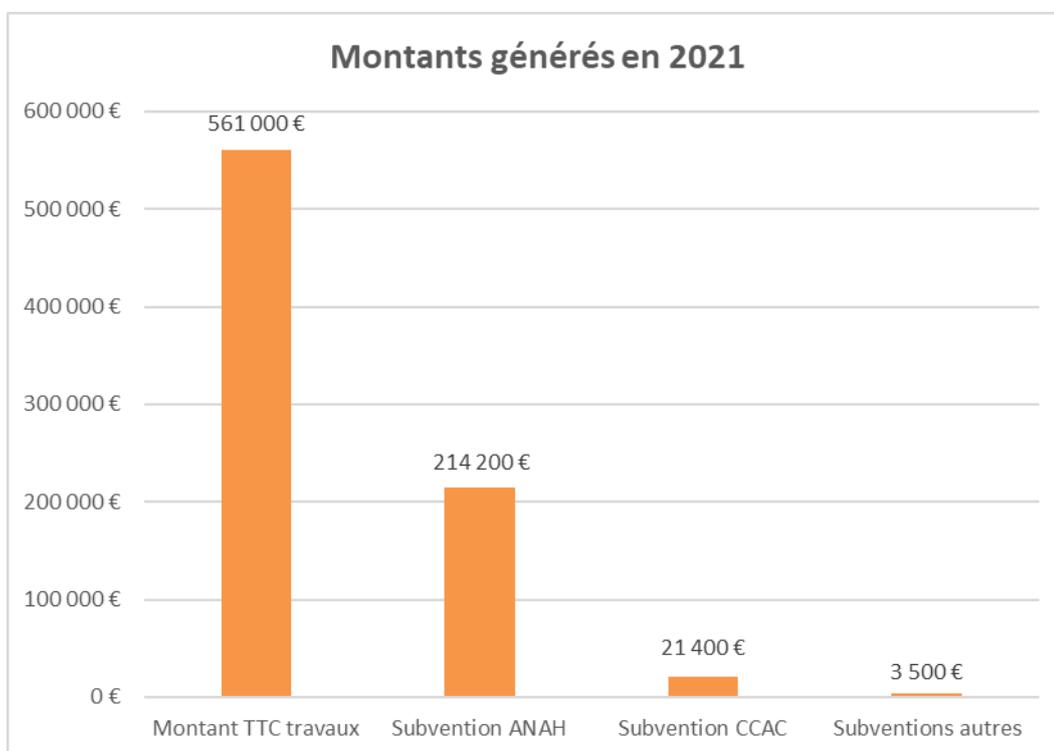
Répartition des dossiers en cours
(en nombre de logements)



- PB (PIG)
- PO agréés (PIG)
- PO attente doc (PIG)
- PO contact (PIG)

En cours : contacts en réflexion, logements visités, dossiers déposés et/ou agréés

Sans suite : pas de dossier déposé dans le cadre du PIG mais conseils techniques sur les travaux et les aides financières (Ma PrimeRenov, Certificats d'économie d'énergie (CEE), Caisses de retraite).



Le poste du technicien en charge du PIG est financé par l'ANAH à hauteur de 80%.

- **Perspectives 2022 Habitat**

- Lancement de l'étude pré-opérationnelle pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dans le cadre des dispositifs de revitalisation des centres-bourgs.
- Lancement de la plateforme de rénovation énergétique Renov'AA en partenariat avec l'agglomération d'Agen (conseiller FAIRE -Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique).
- Finalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Lancement du permis de louer sur Nérac.

DOREMI

Albret Communauté adhère au réseau DOREMI pour la période allant du 30/06/2019 au 31/12/2021.

Le but de la démarche est de rénover des logements afin d'atteindre des performances énergétiques équivalentes à du BBC (bâtiment basse consommation) avec des artisans locaux formés qui coordonnent leurs interventions. En 2021, un groupement est actif avec une dizaine d'artisans formés. Un logement réhabilité a été livré en juin 2021, 2 projets sont en cours de réflexion.

- **Perspectives 2022 Habitat**

Signature d'une nouvelle convention de partenariat dans le cadre de Facilareno 2. Constituer un ou deux groupement(s) d'artisans supplémentaire(s) pour assurer la rénovation énergétique performante de 3-4 logements par an

PVD - ORT

Lancement de l'Opération de Revitalisation du Territoire en avril 2020 par la définition des périmètres et de la stratégie sur les communes de Barbaste, Lavardac, Nérac, Mézin, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Francescas, Sos et Lamontjoie. Cette mission a été confiée au cabinet David Lestoux et Associés.

L'ORT a pour but de maintenir l'attractivité du territoire, en travaillant essentiellement sur le logement et le commerce dans ces neuf communes.

Le poste de chef de projet PVD-ORT est financé à 80% par l'ANAH.

- **Perspective 2022 Habitat**

Finalisation et signature de la convention au cours du premier semestre.

Effectif du service : 2 ETP

- 1 agent, chargée de mission Leader et développement économique
- 1 agent, chargée de mission ACP / Manager de commerce, recrutée au 1^{er} octobre 2021

Mission du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser le développement économique du territoire, et concourir à la vitalité de celui-ci, en travaillant en transversalité avec les différents services : « Transition énergétique », « Urbanisme » et « Habitat », « Services Techniques », ...

On y traite :

- Du **développement économique et du tourisme**, comprenant tout ce qui relève des zones d'activités et de la politique locale du commerce, de la promotion du tourisme par le biais de l'Office de Tourisme, du déploiement du Très Haut Débit ;
- Des **procédures contractuelles**, comme la mise en place, la gestion et le suivi du programme européen LEADER, et de la contractualisation avec la Région par le biais du Contrat de Développement et de Transitions ;
- Des **actions d'intérêt communautaire** telles que l'observation des mutations du commerce sur le territoire, la mise en œuvre des outils de pilotage de l'organisation commerciale, l'analyse de l'impact des implantations commerciales sur l'aménagement du territoire.

Activités du service

Zones d'activités : aménagement (en partenariat avec les services techniques), commercialisation et acquisitions foncières

- Les études d'aménagement de la nouvelle **zone d'activités intercommunale « Lacablanque »**, située à Lamontjoie, se sont poursuivies, pilotées par les services techniques d'Albret Communauté (maître d'œuvre : AC2i).

Un dossier de demande de subvention DETR-DSIL a été déposé pour financer ce projet ; la ZA a également été intégrée au périmètre des zones d'activités par voie délibérative (périmètre fiscal).
Coût estimé de l'opération d'aménagement : **695 039€ HT**

Descriptif de la ZA :

- Une zone d'activités artisanale de 8 à 12 lots, compris chacun entre 1 500 et 4 000 m² ;
- Toitures de bâtiments orientées Sud et Sud-Est en faveur de la production d'électricité photovoltaïque ;
- Cœur de zone arboré et végétalisation des bordures avec renforcement en limite Nord pour une intégration paysagère et le confort du voisinage ;
- Une entrée/sortie avec voie d'évitement ;
- Une piste cyclable et piétonne ;
- Une possibilité d'extension par voie principale ;
- Des lots traversants pour la plupart permettant une économie de manœuvre pour l'artisan.



- Les tarifs de commercialisation de la **zone d'activités du Caudan** à Calignac ont été revus par délibération au prix fixe de 11€ HT/m², par souci d'attractivité et de réactivité (*les prix sur cette zone étaient auparavant différenciés et négociés en fonction de la superficie*).

- **2021 / Bilan** sur l'ensemble des zones :

Nombre de **lots vendus** en 2021 : **1**

LDA, droguerie artisanale, conception cuisines ZA du Caudan

Prix de vente : **67 280,40€ TTC**



Nombre de **réservations** de terrains : **3**

- **SCI CARVIN / VSM**, soudure, réparation de véhicules, ZA de Larqué
- **METZGER Manuel** / espaces verts et paysages, ZA du Caudan
- **LLEYS Daniel** / construction de maisons en bois, ZA de Larqué

Nombre d'**abandons** : **2**

- **TEMPS DES CERISES**, torréfaction, agroalimentaire, ZA du Caudan
- **SCI ATVB / BRUGUIER**, artisanat (plaquiste), ZA de Larqué

Nombre d'**acquisitions** foncières : **1**

- **SCI CCLV / CALLIER**, élargissement de voie, ZA de Lhérisson, coût : 1€ symbolique

- Une opération de **modernisation du port de Nérac** a pu se concrétiser, par notamment la mise en place d'un système automatisé de bornes de distribution de fluides (eau et électricité).

Ces bornes sont reliées par automate par lequel les plaisanciers peuvent s'approvisionner en fluides, en paiement carte bleue, de jour comme de nuit. L'installation est financée par Albret Communauté (37 990€), mais également la Région Nouvelle Aquitaine (12 500€ de subvention), et le Département de Lot-et-Garonne (10 000€ de subvention).

L'Office de Tourisme de l'Albret gère au quotidien les services du port.

En parallèle, des travaux de rénovation du poste de relevage et des sanitaires ont été réalisés par les services techniques.

- **COVID 19 / Soutien aux entreprises**

MUSAE : Face à l'épidémie de la maladie covid-19, et dans la continuité des mesures prises en 2020, Albret Communauté a poursuivi sa mobilisation pour soutenir les entreprises qui en faisaient la demande, impactées par les mesures de confinement liées à la lutte contre la propagation du virus.

- ➔ Participation au Fonds de Solidarité d'Etat pour **15 000€** (conventionnement 2020)

- Participation au Fonds de prêts Solidarité et Proximité pour 2€/habitant, soit **52 614€** → cette participation, décidée en 2020, a été **remboursée en 2021** par la Région Nouvelle Aquitaine
- Poursuite du fonds de soutien local venant en appui des dispositifs existants (MUSAE), et ouverture aux entreprises de plus de 10 salariés par avenant et priorisation des cafés-hôtels-restaurants (CHR)

<p>Mesures Urgence Soutien Acteurs Economiques ... de l'Albret</p> 	<p><u>Bilan du dispositif :</u></p> <p>Enveloppe globale allouée en période de crise COVID 19, en faveur des acteurs économiques touchés par la crise : 330 000€</p> <p>Durée du dispositif exceptionnel : du 18 mai 2020 au 31 décembre 2021</p> <p>Nombre de dossiers soutenus : 28</p> <p>Montant investi : 246 460€, dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - 130 460€ de subventions (53%) - 116 000€ de prêts (47%) <p>Reliquat non consommé : 83 540€</p> <p>Typologie d'entreprises soutenues :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">▶ Cafés-Hôtels-restaurants : 13</td> <td style="width: 50%;">▶ Centre équestre : 1</td> </tr> <tr> <td>▶ Campings : 2</td> <td>▶ Ferme : 1</td> </tr> <tr> <td>▶ Automobile : 2</td> <td>▶ Base nautique : 1</td> </tr> <tr> <td>▶ Viticulture : 2</td> <td>▶ Évènementiel : 1</td> </tr> <tr> <td>▶ Habillement : 2</td> <td>▶ Cinéma : 1</td> </tr> <tr> <td>▶ Beauté : 2</td> <td></td> </tr> </table>	▶ Cafés-Hôtels-restaurants : 13	▶ Centre équestre : 1	▶ Campings : 2	▶ Ferme : 1	▶ Automobile : 2	▶ Base nautique : 1	▶ Viticulture : 2	▶ Évènementiel : 1	▶ Habillement : 2	▶ Cinéma : 1	▶ Beauté : 2	
▶ Cafés-Hôtels-restaurants : 13	▶ Centre équestre : 1												
▶ Campings : 2	▶ Ferme : 1												
▶ Automobile : 2	▶ Base nautique : 1												
▶ Viticulture : 2	▶ Évènementiel : 1												
▶ Habillement : 2	▶ Cinéma : 1												
▶ Beauté : 2													

EXONERATIONS de loyers, consenties en raison de la crise COVID 19 aux entreprises qui en ont fait la demande, en 2021 : **4**

- **AU BORD DE L'EAU**, restaurant, délégataire DSP halte de BUZET : exonération de 2 mois
- **GAAMA**, association des artisans d'art, locataire Maison Aunac : exonération de 1 mois
- **CASTANY Jean-Pierre**, apiculture, locataire ZA de Lapuzoque : exonération de 2 mois
- **CROISIERES DU PRINCE HENRY**, tourisme fluvial, occupant Port de Nérac : exonération des 48 jours de fermeture administrative imposée

• **Création d'un nouveau dispositif : REBOND**

Pour participer activement à la reprise économique de sortie de crise et accompagner la relance, Albret Communauté utilise le reliquat non consommé du MUSAE pour créer en octobre 2021 le dispositif REBOND, qui consiste en la bonification de 20% des prêts d'honneur octroyés par la plateforme d'initiative locale « Initiative Lot et Garonne ».

Enveloppe de 30 000€ maximum/an de prêts accordés aux entreprises qui se créent sur le territoire, ou ayant un projet de croissance et de primo-développement, et dont le projet est validé en Comité d'agrément.

Partenariat accru avec Initiative Lot et Garonne par conventionnement.

Rémunération d'Initiative Lot et Garonne à hauteur de 150€ par dossier de prêt instruit.



ZOOM sur le dispositif REBOND d'Albret Communauté

Albret Communauté a conventionné avec Initiative Lot et Garonne pour bonifier les prêts consentis par l'association de 20% pour tout projet de création reprise et de croissance. Ces prêts sont sans intérêt ni garantie personnelle!





Initiative Lot et Garonne

Albret Communauté

ALBRET COMMUNAUTE
Centre Haussmann
10 Place Aristide Briand
47600 NERAC
05 53 97 85 97
contact@albretcommunaute.fr

Dispositif REBOND d'Albret Communauté




Vous souhaitez créer votre entreprise en Albret ?

Vous pouvez prétendre à un prêt d'honneur à la CREATION-REPRISE!

- Initiative Lot et Garonne peut attribuer un prêt d'un montant de 2 500€ à 15 000€ à tout porteur qui sollicite également un prêt bancaire au moins égal au prêt d'honneur sollicité.
- Albret Communauté apporte un bonus supplémentaire de 20% au prêt obtenu.

Exemple de montage :

Pour un projet de création d'entreprise financé par une banque pour 15 000€, ILG attribue 10 000€, et Albret Communauté 2 000€ de plus, soit 27 000€ pour la réalisation du projet.

Vous souhaitez créer votre entreprise en Albret ?

Vous pouvez prétendre à un prêt d'honneur à la CREATION-REPRISE!

• Initiative Lot et Garonne peut attribuer un prêt d'un montant de 2 500€ à 15 000€ à tout porteur qui sollicite également un prêt bancaire au moins égal au prêt d'honneur sollicité.

• Albret Communauté apporte un bonus supplémentaire de 20% au prêt obtenu.

Exemple de montage :

Pour un projet de création d'entreprise financé par une banque pour 15 000€, ILG attribue 10 000€, et Albret Communauté 2 000€ de plus, soit 27 000€ pour la réalisation du projet.

• Activités éligibles au dispositif : intermédiation financière (banques, assurances), activités immobilières, professions libérales et activités agricoles

CONTACT :
INITIATIVE LOT ET GARONNE
05.53.77.20.28
contact@initiativelotetgaronne.fr

2021

Nombre de dossiers de demande de prêts déposés : **2**

Nombre de dossiers soutenus par une bonification de prêts d'honneur : **2**

Activité de négoce FAGOT BOIS (Barbaste) : 3 000€

Activité de traiteur ESCAPADES GASCONNES (Montgaillard-en-Albret) : 1 000€

TOTAL : 4 000€

• Location de bureaux professionnels privatifs à Francescas

Dans le bâtiment photovoltaïque intercommunal situé à Francescas, au lieu-dit « Labourdette » sont disponibles 3 bureaux professionnels privatifs à des fins locatives, à destination de professionnels nomades, télétravailleurs, ou souhaitant disposer d'un lieu de travail neutre. Ces bureaux, d'une superficie d'environ 12 m² chacun, peuvent être loués à la demi-journée, au jour ou au mois.

Périodicité	- Tarifs TTC
MOIS	200€
JOURNEE	15€
DEMI-JOURNEE	7€



Nombre de locataires en 2021 : **1**
M. BENOIT, consultant Validation des Acquis et de l'Expérience

• Soutien aux commerces et artisans locaux

Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Albret Communauté va engager une Action Collective de Proximité (ACP) consistant en des aides financières directes à l'investissement en faveur des TPE, de l'ordre de **25 à 30% de leur investissement** : modernisation du point de vente et/ou de l'outil de production, digitalisation, travaux de transition énergétique, ... pour les entreprises qui auront fait réaliser un audit de croissance et/ou bilan conseil numérique.

Plan de financement prévisionnel sur 3 ans :

Coût prévisionnel des audits de croissance et des bilans-conseils	156 000 €	Financement Région	40%	62 400 €
		Financement Albret Communauté	30%	46 800 €
		Part résiduelle entreprises	30%	46 800 €
TOTAL	156 000 €	TOTAL	100%	156 000 €

Coût prévisionnel des investissements réalisés par les entreprises	2 400 000 €	Financement Région	15%	360 000 €
		Financement Albret Communauté	15%	360 000 €
		Part résiduelle des entreprises	70%	1 680 000 €
TOTAL	2 400 000 €	TOTAL	100%	2 400 000 €

➔ Enveloppe prévisionnelle allouée par Albret Communauté : **406 800€** sur 3 ans

Un marché public a été lancé pour désigner un prestataire qui réalisera les audits et/ou bilans-conseils et les dossiers d'aides à l'investissement.

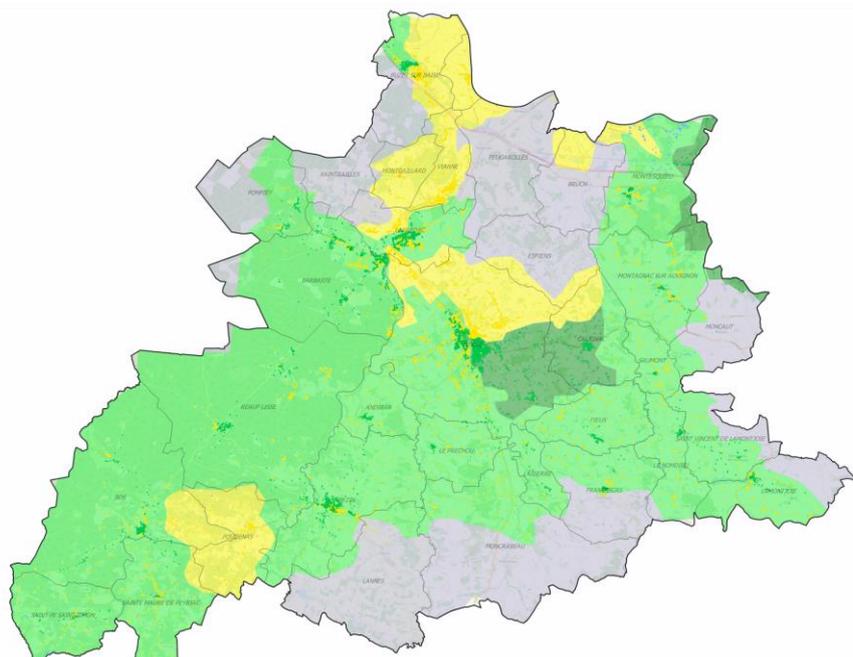
• Politique locale du commerce :

Des projets sont envisagés pour être développés sur le territoire, tels qu'une boutique à l'essai, des outils marketing collectifs (cartes-cadeaux, newsletter, fidélisation, ...), des portraits de savoir-faire, une identité territoriale, des ateliers numériques ...



• Très Haut Débit

Zonage	
■	Déploiement quasi achevé
■	Raccordable
■	En cours de déploiement
■	Etudes



Le déploiement du THD se poursuit sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique.

Coût annuel : **37 000€** jusqu'en 2023, année de couverture totale du territoire pour les locaux en zone RIP (Réseaux d'Initiative Publique).

Pour la zone AMEL (Appel à Manifestations d'Engagements Locaux signé avec ORANGE), il s'agira de réaliser 103 000 prises FTTH sur l'ensemble du Département avant le **30 juin 2024**, progressivement raccordables par la suite.

Procédures contractuelles

- [Programme européen LEADER](#)

Deux Comités de programmation se sont tenus en 2021, l'un en présentiel, l'autre par la voie de la consultation écrite (restrictions COVID-19).

En répondant à un appel à projet, le GAL du Pays d'Albret a obtenu une enveloppe complémentaire de **86 599 €**, intégrée à la maquette financière des 1 282 940 € initiaux, ce qui porte l'enveloppe globale des fonds réservés à l'Albret à **1 369 539 €**.

Projets soutenus dans le cadre du programme LEADER (solde de paiement 2021) :



Ouverture du **pôle santé-social-intergénérationnel** sur la commune de Bruch, réunissant en un même lieu une salle de motricité sénior, une Maison d'Assistants Maternelles, ainsi qu'un cabinet médical. Projet porté par la commune.



Aménagement de 3 quais d'accostage le long de la Baise à Lavardac, et création d'un **parcours santé intergénérationnel**. Projet porté par la commune.

Une candidature à un second appel à projet pour une **dotations complémentaires de transition** a été déposée avant la fin de l'année 2021, et dont la réponse est attendue pour 2022.

- [Contrat de Développement et de Transitions avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine](#)

La politique contractuelle se poursuit depuis la signature du contrat de cohésion et de dynamisation (finalisation décembre 2019 / signature du contrat le 11 juin 2020). Des pistes d'actions ont été identifiées sur les thèmes du soutien aux entreprises dans leur montée en compétence (*digitalisation, e-commerce, économie d'énergie, attractivité, ...*), de la Silver-économie, de l'Economie Sociale et Solidaire, et de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales (ou comment proposer des actions favorisant la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi). A suivre...



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Territoire à Energie Positive

Effectif du service : 2 ETP

- 1 agent, chef de projet TEPos
- 1 agent, chargé de mission TEPos

Missions du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser la transition et l'autonomie énergétique du territoire. Il s'agit d'ici à 2050 de :

- Réduire de 23% les consommations d'énergie du territoire,
- Couvrir 50% des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables locales.

Les actions nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, sont inscrites au programme **Territoire à Energie Positive (TEPOs)**. Ce programme repose sur les trois piliers suivants :

- Le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La mobilité durable.

Toutes ces actions sont étroitement liées pour favoriser le développement économique et soutenir la vie locale.

Activités du service - Programme « Territoire à Energie Positive »

Première année du nouveau programme d'actions sur 3 ans (2021/2023), 2021 a permis la réalisation de nombreuses études, le lancement de nouveaux dispositifs et services à la population, tout en continuant à développer des actions engagées par le premier programme TEPOS de 2018 à 2020.

Les actions phares à retenir pour cette année sont :

- La constitution de la SEM ALBRET :

A l'issue de son Assemblée Générale Constitutive, la Société d'Economie Mixte **SEM ALBRET a officiellement été immatriculée le 20 Juillet 2021.**

L'objet principal de cette société est la mise en œuvre opérationnelle de la démarche développement des énergies renouvelables.

Quatre partenaires techniques ont rejoint la Communauté de Communes dans ce projet et ont participé **au capital social de départ de 500k€**. Il s'agit de la SEM départementale AVERGIES (issue du Syndicat Territoire d'Energie 47), et des groupes et entreprises TPF, VALOREM et OPTIM'ENR.



Albret Communauté est représentée majoritairement aux instances de gouvernance de la SEM. Ainsi, on retrouve au sein du Conseil d'Administration, 8 membres du Conseil Communautaire : Alain LORENZELLI (Président Directeur Général), Jean Louis MOLINIE, Alain POLO, Nicolas LACOMBE, Nicolas CHOISNEL, Pascal LEGENDRE, Alban CASSAGNABERE et Didier SOUBIRON. Les actionnaires privés sont également représentés par un total de 8 autres membres.

- Les projets SEM ALBRET en cours de développement :

La SEM Albret a donné une priorité au développement de **projets photovoltaïques sur toitures communales**. Une douzaine d'études de faisabilité ont été lancées entre septembre et décembre 2021. Au terme du bail, la commune pourra récupérer gratuitement l'installation solaire.

La SEM étudie également la faisabilité de porter des projets de réseau de chaleur (bois énergie) et de développer une filière hydrogène locale.

- Le dispositif OCRE : Objectif Chaleur REnouvelable :

Le dispositif local OCRE est entré en vigueur le 1er janvier 2021 pour une durée de 3 ans. Signé avec l'ADEME et animé par le Syndicat Territoire d'Énergie 47 pour les 3 Communautés de Communes lot-et-garonnaises engagées dans la démarche TEPOS, ce contrat a pour objectif le développement territorial des énergies renouvelables thermiques (chaudière bois énergie, géothermie, solaire thermique).



Afin de financer l'ensemble de ces projets, **une enveloppe d'aide de 2,7 millions d'euros** a été allouée par l'ADEME aux 3 EPCI, pour un montant de travaux prévisionnel de 5,4 millions d'euros sur 3 ans.

Les chargés de mission TEPOS sont les relais du dispositif sur l'Albret et accompagnent les porteurs de projets. Sur cette première année, **9 études d'opportunités ont été réalisées** (dont 5 projets communaux) et **1 projet a été subventionné** (la Maison Familiale Rurale de BARBASTE).

- Suivi des projets d'énergies renouvelables : photovoltaïque flottant et méthanisation :

Le territoire présente une forte croissance de développement de projets photovoltaïques au sol. Cette dynamique, toujours cadrée par le Plan Solaire d'Albret Communauté et sa Charte Solaire, permettra d'atteindre les objectifs de puissance solaire à installer à l'horizon 2030. Au total, 20 projets sont suivis par le service TEPOS. En 2021, 3 permis de construire ont été déposés au service d'instruction de l'Etat, dont **2 projets en solaire flottant**.



MéthAlbret



La méthanisation, solution technique également dans la feuille de route de développement des énergies renouvelables du territoire, continue son développement. Le projet Méthalbret, premier projet de ce type sur l'Albret, a créé sa société de projet début 2021 et finalisera ses démarches administratives en 2022 (finalisation de la modification du PLU, permis et autorisation ICPE pour Février 2022). Le raccordement du projet sur le réseau de GRDF à Nérac est prévu pour décembre 2022. L'animation départementale du Syndicat d'Énergie 47, COMETH'47, pour accompagner les futurs porteurs de projet (de la phase d'opportunité, à la première année d'exploitation) est relayée par le service TEPOS et 3 réunions d'information ont été organisées sur le territoire.

- Accompagnement des communes dans leur projet de rénovation énergétique :

Dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique, les communes ont été accompagnées techniquement dans le choix des opérations de travaux et administrativement dans le montage des dossiers de subventions. Cette année, 17 dossiers de primes de Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) ont été déposés et 6 communes ont pu appuyer leur demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) par un pré-diagnostic énergétique réalisé par le service TEPOS (pièce obligatoire pour ce type d'opération depuis 2021).

- Une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) :



Pour compléter le service de prêt de vélos à assistance électrique instauré en 2020, une aide à l'achat de vélo à assistance électrique a été mise en place le 18 novembre 2021. Cette aide est limitée aux cent premiers demandeurs du territoire, sans condition de revenu. Le VAE doit être acheté dans un commerce du département du Lot-et-Garonne. Cette aide peut déclencher une aide de l'État de 200 euros supplémentaires (sous condition de revenu). Ainsi, un habitant d'Albret Communauté peut obtenir jusqu'à 400 euros d'aide pour l'achat d'un VAE. Cette action permettra de rendre l'achat d'un VAE plus attractif tout en répondant aux enjeux de mobilité durable et solidaire. Une campagne de communication a été réalisée pour faire la promotion de ce dispositif. Des dépliants d'information ont été distribués dans les 13 600 boîtes aux lettres de l'Albret fin décembre 2021.

- Inauguration du dispositif Rezo Pouce :

L'inauguration de Rezo Pouce, un dispositif d'autostop/covoiturage organisé, a eu lieu le 21 octobre 2021. Quatre élus de la collectivité sont venus de leur commune respective, en utilisant les aménagements Rezo Pouce, pour se rendre au siège d'Albret Communauté. Le baptême a été une réussite. Trois des élus participants ont été pris en moins de 2 minutes et un en 15 minutes, sur un créneau horaire de faible affluence du trafic routier (15h). Ce baptême était l'occasion de montrer que l'auto-stop est bien une alternative de déplacement tout à fait réaliste.



- Le Challenge de la Mobilité



2021 est la 4^{ème} édition animée par Albret Communauté, où 3 établissements ont participé, pour un effectif total de 55 participants. De manière cumulée, 5919 km ont été parcourus avec un mode de transport alternatif à la voiture individuelle. L'entreprise Syngenta a été lauréate de cette édition. La remise des diplômes du challenge de la mobilité a eu lieu le 21 octobre 2021, le même jour que l'inauguration du dispositif Rezo Pouce.

- Plan de Mobilité Durable :

Dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Durable (PMD). La réalisation de ce plan s'inscrit dans une démarche volontaire, qui traduit l'engagement de la collectivité à développer les mobilités propres. L'objectif principal du PMD est de proposer à la population une plus grande offre d'alternatives de déplacement à la voiture individuelle. La réunion de lancement a eu lieu le 10 mai 2021 et un premier diagnostic a été présenté aux élus le 1^{er} juillet 2021. Des ateliers de concertations ont eu lieu le 8 novembre 2021 et ont permis d'identifier dix actions que la collectivité pourrait mettre en place à une échéance de court à moyen terme. Les différentes mesures seront présentées aux membres de la commission Transition Énergétique au premier semestre 2022.



- Voie verte

Le projet de réhabilitation de l'ancienne voie ferrée en voie verte, sur le tronçon Feugarolles/Moncrabeau est toujours en cours. Le tronçon Nérac/Mézin sera également ajouté à l'étude. Des démarches administratives sont en cours pour l'obtention de la Convention de Transfert de Gestion (CTG) de la voie, attendue pour 2023 par SNCF Réseau, et des études de faisabilités sont prévues en 2022. En parallèle, Albret Communauté continue d'affiner son plan de financement.

Effectif du service : 3 agents

- 1 agent chargée de mission Natura 2000
- 2 agents, techniciens rivière

Missions du service

- **Actions environnementales et animation du site Natura 2000 de la Gélise**

Le projet de lutte contre l'érosion des sols en Albret



Figure 1 : plantation de haies sur la commune de Nérac

Mené depuis 2019 sur le territoire d'Albret Communauté, ce projet consiste à replanter des haies pour lutter contre l'effondrement des talus et restaurer les continuités écologiques.

Ainsi :

- environ **3,5 km de haies ont été plantés** sur les communes de Buzet-sur-Baïse, Francescas, Lavardac, Le Saumont, Moncrabeau et Nérac.

Ceci représente un montant de 39 000 €, financé à 80 % par la Région

Nouvelle-Aquitaine.

- au total, 15 km de haies ont donc été plantées sur le territoire depuis 2019 dans le cadre de ces appels à projet de la Région.

Pour 2021, des **actions de sensibilisation des agriculteurs** aux pratiques culturales permettant de lutter contre l'érosion des sols sont menées en parallèle des plantations, en partenariat avec l'association française d'agroforesterie (programme Agr'Eau).

6 réunions d'information ont été mises en place pour présenter le projet, ainsi qu'une réunion technique chez un agriculteur, permettant de sensibiliser une trentaine d'agriculteurs. Une lettre d'information numérique est également diffusée.



Figure 2 : réunion de sensibilisation des agriculteurs

Les actions en faveur des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Sur le territoire d'Albret Communauté, une demande de subvention dans le cadre d'un contrat Natura 2000 a été déposé en 2021.

Il consiste à mettre en place une gestion extensive sur une prairie humide abritant le papillon Cuivré des marais, sur la commune de Sos. Le montant s'élève à 5 236,20 €, financé à 80% par l'Europe (FEADER) et l'Etat. Une petite mare pédagogique a également été créée, afin de diversifier les habitats et d'améliorer le potentiel d'accueil pour la faune.



Figure 3 : fauche avec exportation



Figure 4 : Oreillards

Depuis 2019, un **projet d'inventaire des gîtes à chauves-souris** est mis en place, afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces, de mieux les préserver et de sensibiliser les propriétaires et les communes.

En 2021, 52 sites ont été visités sur l'Albret, dont 22 en suivi, et 31 accueillent des chauves-souris (dont 8 parmi les nouveaux sites). Une nouvelle colonie de Petits Rhinolophes a été découverte.

Au total, une quarantaine de sites accueillant des chauves-souris sont connus sur l'Albret, dont une quinzaine de colonies de mise-bas,

abritant environ 2000 individus. 2 de ces colonies sont d'importance régionale, voire nationale.

En parallèle de ces inventaires, des conventions tripartites entre le propriétaire, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine et Albret Communauté sont parfois signées pour préserver les chauves-souris. C'est le cas avec l'entreprise DANIVAL pour préserver la colonie présente dans le moulin d'Andiran.



Figure 5 : signature de la convention avec DANIVAL

Les actions de communication et de sensibilisation



Figure 6 : sensibilisation des élèves de Barbaste

En plus de l'animation de réseau et de la diffusion d'informations via le site Internet du site Natura 2000 de la Gélise, le site Internet de la Communauté de Communes Albret Communauté ou les journaux locaux, l'animatrice intervient pour des actions de sensibilisation auprès des scolaires, du grand public ou des partenaires.

En 2021, 11 animations ont été menées, dont 8 auprès de scolaires.

Natura 2000 a également été présenté lors de deux conseils municipaux, à Andiran et à Barbaste.

L'aide technique

14 propriétaires ou porteurs de projet ont été rencontrés afin d'apporter des conseils sur les actions qu'ils souhaitent mettre en place dans le site Natura 2000 de la Gélise (par exemple pour la restauration d'un plan d'eau ou pour la gestion extensive d'une prairie) et/ou les appuyer pour les évaluations des incidences (agrandissement d'une maison à proximité du site Natura 2000, création d'une voie verte...).

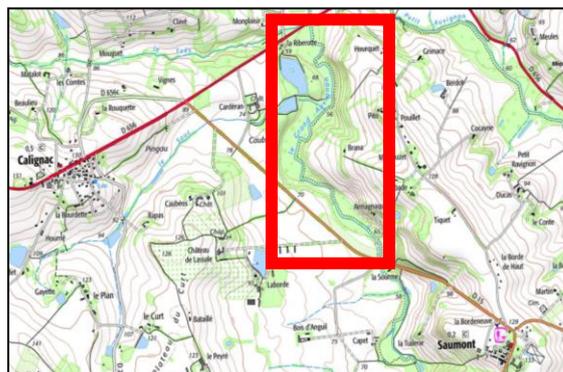
Coût de la mission (salaire, charges, frais et communication) : **49 743,66 € TTC.**

- **Projet de restauration morphologique de l'Auvignon - lieu-dit « Carderan » - communes de Calignac et Le Saumont**

Un diagnostic du cours d'eau en interne a permis de définir un projet ambitieux de diversification des écoulements sur l'Auvignon. Albret communauté a été lauréat d'un appel à projet « renaturation des cours d'eau » de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur la base de ce projet. Cela a permis d'obtenir un financement de 70% du coût total du projet qui s'élève à 220 000 € HT. Le département du Lot-et-Garonne apporte également 10% de financement. Le projet a pour objectif la restauration morphologique de l'Auvignon en redimensionnant le gabarit du cours d'eau qui est « sur élargi », rétablir une diversité granulométrique et bloquer le phénomène d'incision du lit.

Le secteur concerné s'étend sur 2.5 km de cours d'eau qui serpente à travers des peupleraies, prairies et friches.

Localisation de la zone concernée.



Un protocole de suivi/évaluation complet est également mis en place afin d'évaluer la réussite de ce projet et son impact sur le milieu aquatique. Un film de valorisation du projet verra également le jour.

Une première phase de travaux a eu lieu en 2020 sur un linéaire de 120 ml. En 2021, nous avons continué à aménager le cours d'eau sur 800 m avec la mise en place de banquettes en alternance et d'autres aménagements de diversification des écoulements. La phase 2022 viendra clôturer le chantier sur ce secteur pour un total de 2.5 km de cours d'eau aménagés.

Comparatif Etat initial (photos de gauche) / après restauration (photos de droite)



AVANT



APRES



APRES (automne)



• Travaux de restauration de la ripisylve sur la Baïse

Entre Buzet-sur-Baïse et la confluence de la Garonne, des travaux de restauration de la ripisylve sont actuellement en cours (octobre 2021-Mars 2022). Ces travaux ont pour objectif d'alléger la végétation des berges par son rajeunissement. Le but est de limiter les érosions de berges en supprimant les sujets très lourds (érable négundo invasif) et en leur permettant de réactiver leur système racinaire en faisant des rejets. Coût total de l'opération en 2021 : 57 848 € HT.

Photo de gauche : barge de travail – photo de droite : exemples d'arbres abattus



- **Reconstruction d'une digue**

En début d'année 2021, une crue importante de la Garonne et de la Baïse a engendré des dégâts sur les digues de Buzet-sur-Baïse. Lors de la décrue, une brèche s'est créée sur un tronçon d'environ 50 m. Il a fallu remettre en état la digue en urgence. Dans un premier temps, le terrain a été remis au niveau du sol naturel. Dans un second temps, ce tronçon de digue a été remonté. Coût total de l'opération : 57 020 € HT.



Photo de gauche : digue détruite par la crue – photo de droite : digue après travaux

- **Suivi et gestion des embâcles sur les principaux cours d'eau du territoire**



Régulièrement, après chaque crue significative, des prospections sont réalisées afin d'inventorier les arbres tombés dans l'eau qui présentent un risque de création d'embâcles. Si nécessaire, nous faisons retirer ces bouchons. En 2021, 40 embâcles ont été ainsi évacués pour un coût de 43 561 € HT. Cette action est subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau, le Département et la Région.

Exemple d'arbre tombé pouvant gêner la circulation naturelle de l'eau par accumulation de flottants (branches, troncs, autres déchets...).

- **Dépenses 2021**

Dépenses fonctionnement 2021	
Étiquettes de lignes	Somme de Total TTC
Administratif	7 330 €
Carburant	1 223 €
Carderan	1 725 €
Communication	6 814 €
Cotisations	2 067 €
Désembaclement	65 313 €
Digues	48 770 €
Entretien	80 006 €
Etude Digues	49 482 €
Etude géomètre préparation chantier digues	11 430 €
Fournitures	1 533 €
Haies	48 322 €
Ouvrages	1 586 €
Publicité	1 996 €
Total général	327 597 €

Dépenses investissement 2021	
Étiquettes de lignes	Somme de Total TTC
Carderan	68 457 €
Digues	81 984 €
Etudes	2 376 €
Fournitures	610 €
Haies	1 575 €
Maitrise d'œuvre	17 940 €
Mare	2 760 €
Ouvrages	10 190 €
Publicité	864 €
Total général	186 756 €

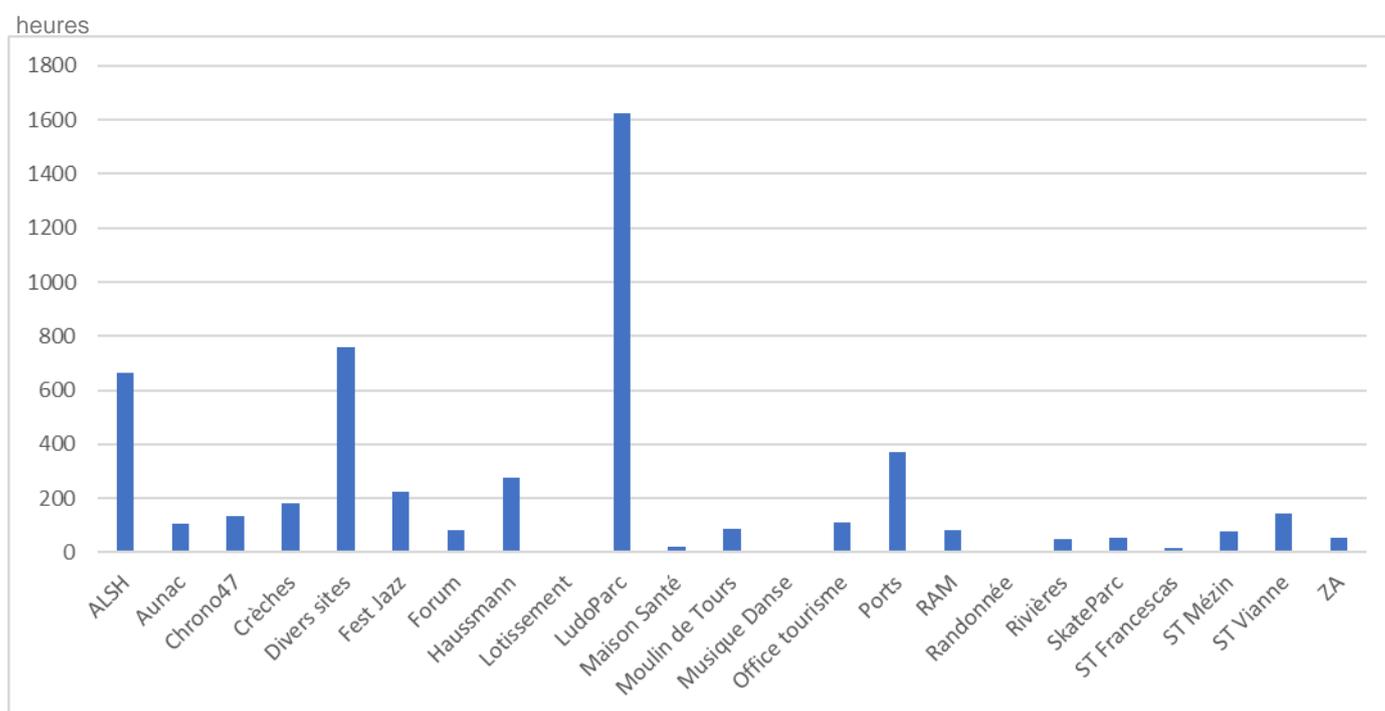
PATRIMOINE

Effectif du service : 4 agents ETP

- 1 agent responsable de service
- 3 agents patrimoine

Missions du service

- Gérer l'ensemble du patrimoine végétal (espaces verts et chemins de randonnée).
- Gérer et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti.
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.
- Organiser, réaliser et coordonner aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts.



Nombre d'heures/agents passé par site ou manifestation

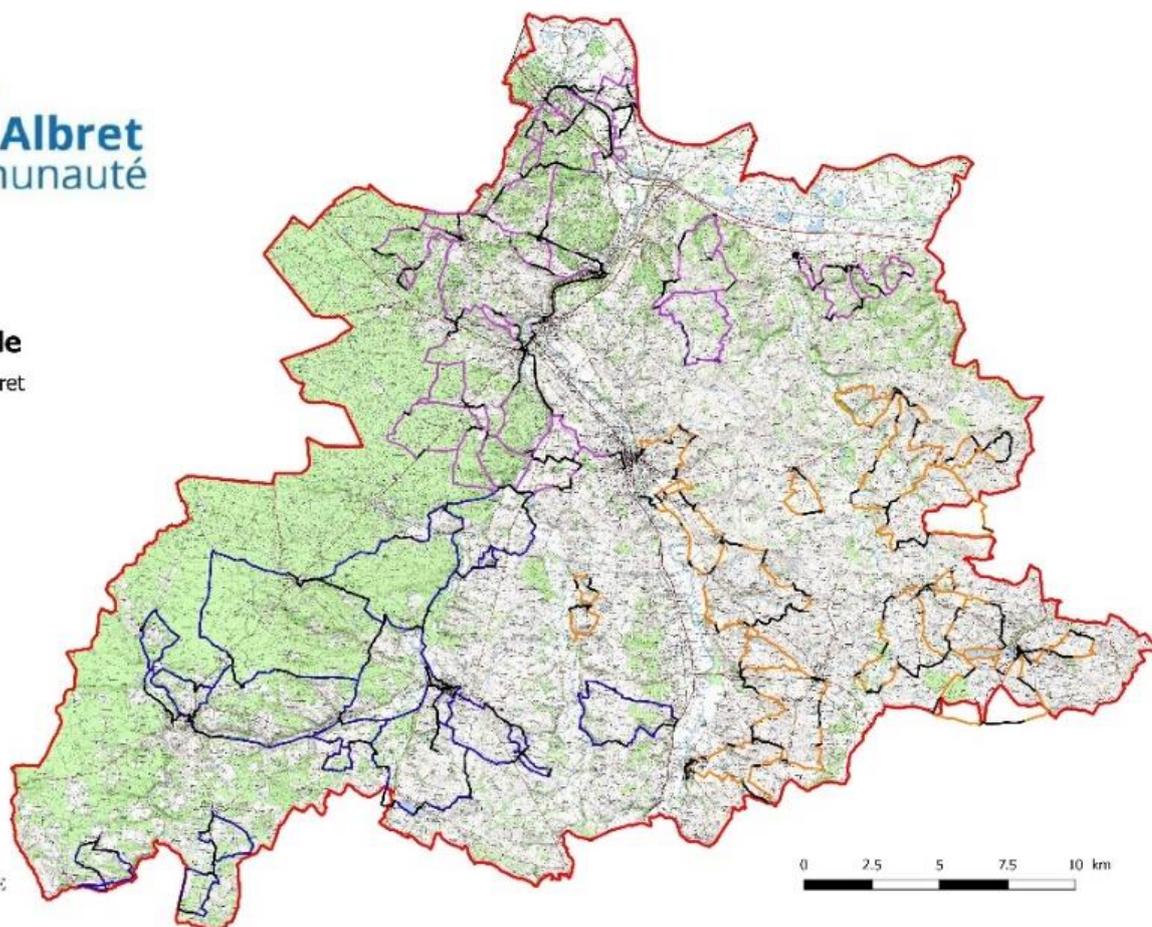
• Quelques chiffres

- Entretien de la végétation de **300 km de chemins** de randonnées répartis en trois secteurs.
- Entretien de près de **9 ha d'espaces verts**.
- Suivi, entretien et réparations d'**une trentaine de bâtiments**.
- Entretien de **15 zones d'activités et du port de Nérac**.
- En 2021 : **150 interventions** réalisées pour **5137 heures-agents** (hors chiffrage, achat de matériel, temps de trajet et travail administratif).

Légende

Rando_albret

- N
- Chemin
- Route
- SE
- Chemin
- Route
- SO
- Chemin
- Route



Réseau de chemins de randonnée

• Dépenses 2021

Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses TTC		Dépenses TTC
ADGDV *	69 781 €	ADGDV *	16 978 €
Carburant	3 104 €	Bâtiments	5 011 €
Chemins de randonnées	71 325 €	Chemin de fer	96 315 €
Entretien batiments	97 121 €	LudoParc	33 698 €
Espaces verts	17 475 €	Matériel	11 714 €
Fonctionnement / Personnel	106 351 €	Plantations de haies	5 320 €
LudoParc	2 524 €	Ports	8 896 €
Total général	367 682 €	Renovation MFS Mézin	89 062 €
		Renovation Monplaisir	30 541 €
		Total général	297 535 €

* Aire d'Accueil des Gens du Voyage

- Exemples de réalisations en régie sur 2021

- Préparation de la course Chrono47



- Installation forum France Services



- Fabrication et installation de mobilier pour les crèches



- Reprise en régie du Lud'O Parc



- Installation et organisation du festival de Jazz en Albret

- Déménagement ALSH de Barbaste

Effectif du service : 28 agents ETP

- **Effectifs du service :**

Le service voirie compte au total 28 agents, sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, répartis comme suit :

Equipe d'encadrement technique et administrative : 4 agents

- 1 agent responsable administratif,
- 1 agent encadrant des équipes en régie,
- 1 référent documents techniques et suivi des travaux externalisés,
- 1 référent ouvrages d'art.

Equipes techniques : 22 agents répartis sur 3 sites :

- 7 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Vianne,
- 8 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Mézin (2 agents en arrêt maladie sur l'année),
- 7 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Francescas.

Mécanique : 1 agent en charge de la flotte de véhicules d'Albret Communauté (départ du 2^{ème} mécanicien en cours d'année 2021).

Activités du service

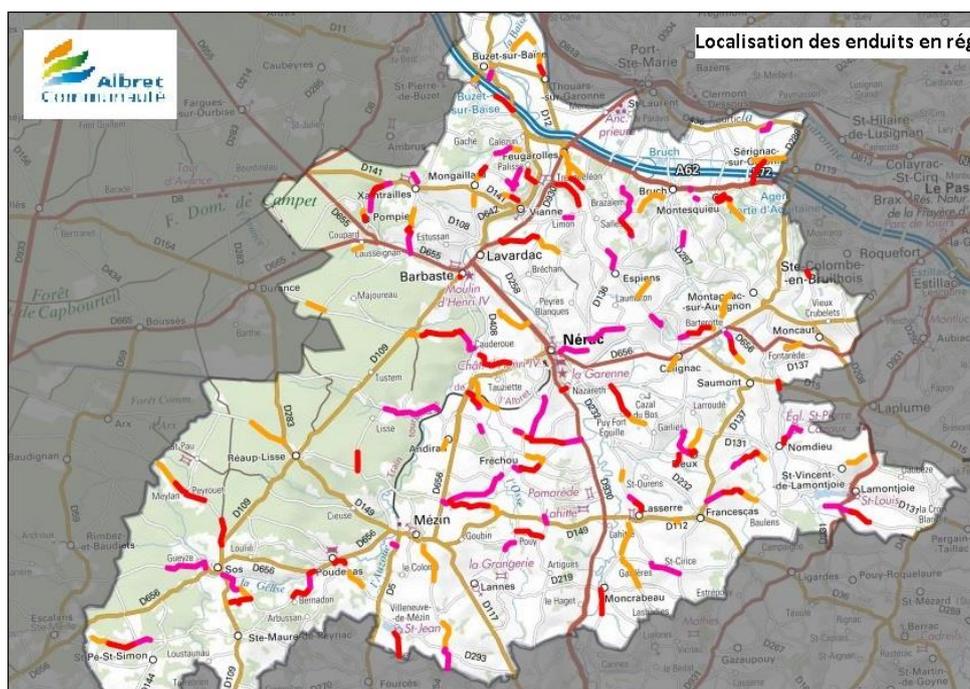
- **Travaux sur chaussée :**

	Surfaces	Coût	Nbre d'interventions
Enduit	139 080 m ²	154 338 €	59
Préparation Enduit	51 625 m ²	84 305 €	64
Réparations Locales	69 235 m ²	141 682 €	100
PATA	19 234 m ²	33 062 €	76
PAT	7 070 m ²	8 412 €	36

Enduits externalisés :
Réalisés en agglomération

Rues : 10 020.18 m², soit environ 3.4 km

Coût 2021 : 36 670.22 € TTC



Localisation des enduits en régie entre 2019 et 2021

- Enduits régie 2019 : 45 745 m
- Enduits régie 2020 : 42 452 m
- Enduits régie 2021 : 43 740 m

Carte de localisation des enduits 2021

- **Point à Temps Automatique (PATA) :**

En 2021, l'acquisition du Point à Temps Automatique, en renfort du PAT a permis de traiter 4 fois plus de surface par rapport à l'année 2020 :

- En 2019 et 2020 : 2 PAT pour 6 agents et 16 000 m²/an
- En 2021 : 1 PAT et 1 PATA : 5 agents et 70 000 m²/an



- **Signalisation horizontale et verticale :**

Depuis l'approbation de la Charte Voirie en Conseil Communautaire le 19 mai 2021, Albret Communauté ne prend plus en charge la signalisation horizontale et verticale qui relève du pouvoir de police de circulation exercée par les Maires.

- **Fauchage :**

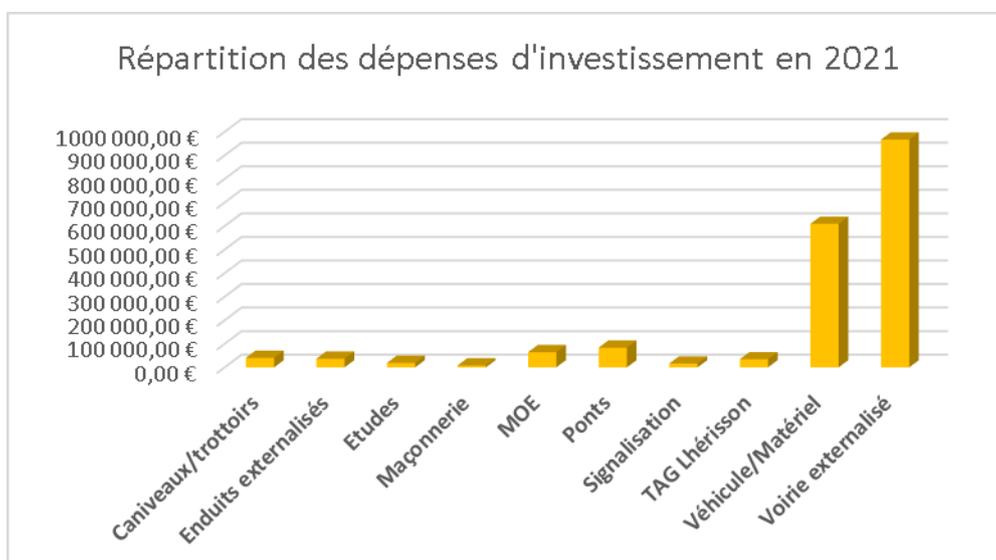
En 2021, un nouveau marché a été passé pour 2 ans (renouvelable 2 x 1 an) et les élus de la commission voirie se sont accordés sur les passages suivants :

- 1^{er} passage de sécurité et visibilité : du 15 avril au 15 mai : 3 semaines
- 2^{ème} passage Complet : du 1^{er} juillet au 31 Août : 6 semaines
- 3^{ème} passage de sécurité et visibilité : du 15 septembre au 15 octobre : 3 semaines
- 4^{ème} passage de sécurité et visibilité du 15 novembre au 15 décembre : 3 semaines

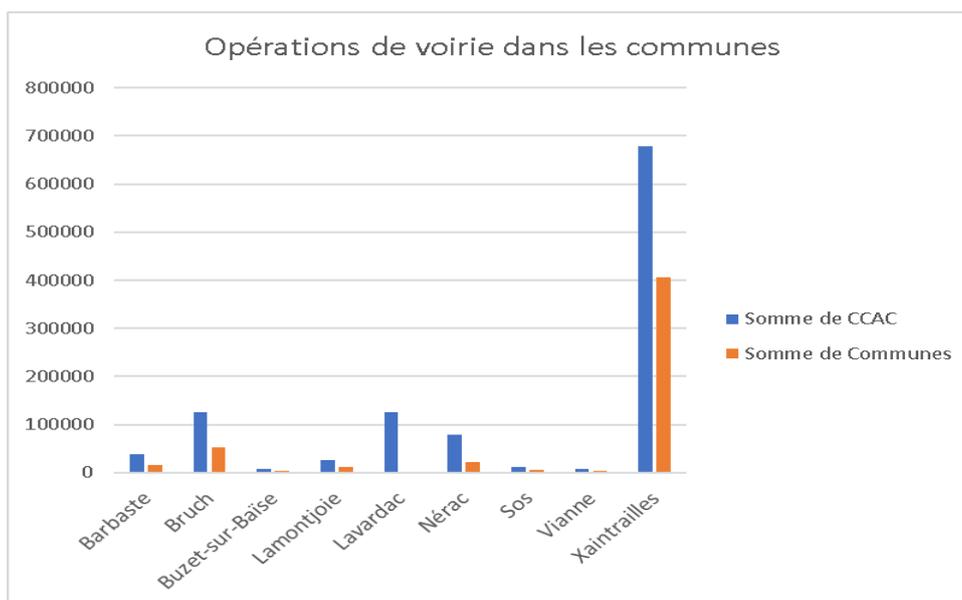
Rappel montant TTC 2021 : 305 654.00 €

Les 2 entreprises choisies à l'issue de la consultation étaient : la SAS Bainée sur les pôles de Mézin et de Francescas et l'entreprise GISCOS sur le pôle de Vianne.

- **Travaux d'investissement :**



En 2021, la CCAC a mené de nombreuses opérations de voirie sur les communes membres. Ces travaux d'investissement sont financés par le biais de convention financière entre la CCAC et les communes qui participent à hauteur de 50% du montant HT des travaux de compétence intercommunale, en plus du montant des travaux de leur compétence TTC (signalisation, mobilier urbain, aménagements de sécurité).



- Achat de matériel et de véhicules :**

Site de Francescas :

- Achat d'un gravillonneur à rouleau : 30 252.00 € TTC

Site de Vianne :

- Achat d'un gravillonneur à rouleau : 30 252.00 € TTC
- Camion polybenne 12 T double cabine : 125 783.00 € TTC

Site de Mézin :

- Achat d'un camion plateau 3.5 T : 28 794.00 € TTC.

Multi-sites :

- Achat d'une mini-pelle : 42 281.00 € TTC
- Achat d'un fourgon Master pour le service d'astreinte : 32 934.00 € TTC

- Suivi des ouvrages d'art :**

Communes	Voie	Nom de l'ouvrage	Prix TTC
Calignac	VC 5	L'Echine	6 050.00 €
	VC 5	Pérouat	2 750.00 €
	VC 7	Carderan	1 700.00 €
Feugarolles	VC 8	Massat	1 700.00 €
Lannes	VC 201	Paquet	3 360.00 €
Moncrabeau	VC 18	Pouy	4 608.00 €
	VC 18	Canal de Pouy	3 240.00 €
Nérac	VC 21	St Quentin	1 100.00 €
Pompiey	VC 2	Berdot Nord	4 920.00 €
Réaup-Lisse	VC 18	Ste Catherine	2 250.00 €
St Pé St Simon	VC 1	Peyré	7 200.00 €
TOTAL			38 878.00 €



- Etude Pont Bow-strings :**

Suite à des inspections détaillées périodiques sur 5 ouvrages ainsi qu'un diagnostic structurel partiel du 6^{ème}, réalisés en 2019 et 2020, une consultation a été lancée en 2021 afin de choisir un bureau d'études

pour évaluer la capacité portante des ponts Bow-strings (ponts sur le canal) situés sur les communes de Montesquieu, Feugarolles et Bruch.

Cette étude confiée à Sixense Engineering permettra à Albret Communauté de définir les règles de sécurité les mieux adaptées pour la circulation sur ces ouvrages : limitations de tonnage, de gabarit, fermeture ou remplacement d'ouvrages. Le résultat est attendu début 2022.

- **Curage des fossés :**



En complément du curage de fossés avec les pelles en régie, Albret Communauté a fait appel à la société Transtrak Services, basé dans la Sarthe (72), pour la mise à disposition d'une cureuse de fossé avec chauffeur.

Cette méthode comporte de nombreux avantages : un gain de temps dans les zones où un curage peu profond suffit et un coût moins élevé : 1 € HT le ml contre environ 3 € pour un curage classique.

En 2021, cette cureuse a été testée sur 35 km linéaire de fossé et cette opération sera renouvelée en 2022.

Dossiers techniques en cours

- **Intégration de voies :**

Suite à la demande de nombreuses communes pour intégrer de nouvelles voies dans le tableau de voirie communautaire, la commission voirie a décidé, lors de la réunion du 23/11/2021, de mettre en place une visite de terrain qui aura pour but de constater l'état de la voie et de décider du type de remise en état nécessaire avant son intégration.

Organisation et déroulé des visites d'intégration :

- Présence d'au moins 3 élus de la commission restreinte,
- Présence d'un élu et/ou d'un technicien de la commune concernée,
- Diagnostic de la voie et relevé des travaux à effectuer par la commune demandeuse,
- A l'issue de la visite, un compte-rendu sera envoyé à l'ensemble des personnes présentes et aux membres de la commission voirie restreinte.

Modalités de financement des remises en état des voies à intégrer :

Les communes prennent en charge tous les travaux nécessaires à la remise en état de la voie pour intégration. En revanche, la CCAC ne sollicite pas de versement d'une soulte complémentaire pour le transfert de charge financière.

- **Lancement d'un marché de Maîtrise d'œuvre pour des projets VRD 2022 :**

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement, Albret Communauté a programmé des opérations de voirie pour 2022 dans les communes de Andiran, Feugarolles, Moncaut, Montgaillard-en-Albret, Sos, Thouars-sur-Garonne et Pompiey.

Là encore, les modalités de financement de ces projets seront établies par le biais d'une convention avec les communes concernées. Des demandes de subvention au titre de la DETR ont été faites en décembre 2021.

Concernant la maîtrise d'œuvre, une consultation va être lancée début d'année 2022 afin de choisir un ou plusieurs bureaux d'études qui auront en charge la préparation des marchés de travaux pour la fin d'année 2022.

BUDGET 2021

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
145 347,42 €	100 000,00 €
Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
11 382,81 €	11 051,07 €
Reste à charge sur fonctionnement	45 347,42 €
Coût par habitant	1,62 €

Détail des recettes 2021

AS ITINERANT	FNADT	15 000,00 €
	FIO	15 000,00 €
AS NERAC	FNADT	15 000,00 €
	FIO	15 000,00 €
CONSEILLER NUMERIQUE	ETAT	25 000,00 €
CONTRAT LOCAL DE SANTE	ARS	15 000,00 €
HAUSSMANN (aile droite)	ETAT	11 051,07 €

EFFECTIF : 5 agents

Marjorie Chuinard, Nathalie Mazat, Sarah Dubédat
Leslie Poré, Miora Gonzalez

3564 visites en 2021

3293 visites à Nérac

ET

271 visites en permanences itinérantes

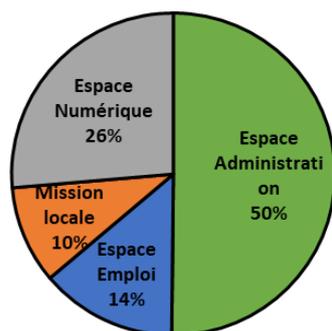
Espace Administration
1851 visites

Espace Emploi
453 visites

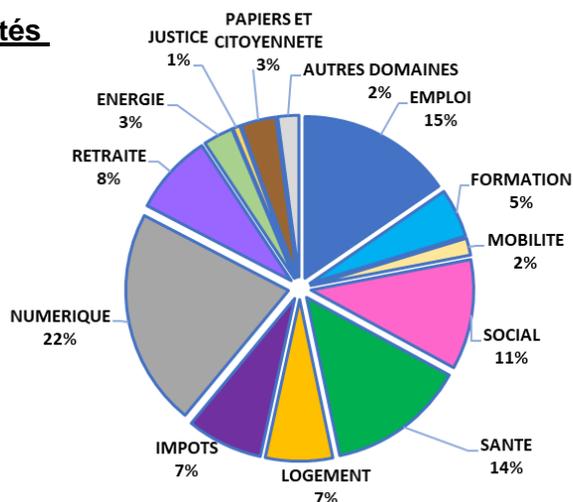
Mission Locale
334 visites

Espace numérique
926 visites

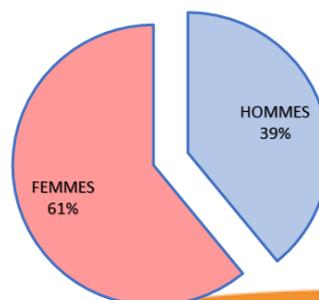
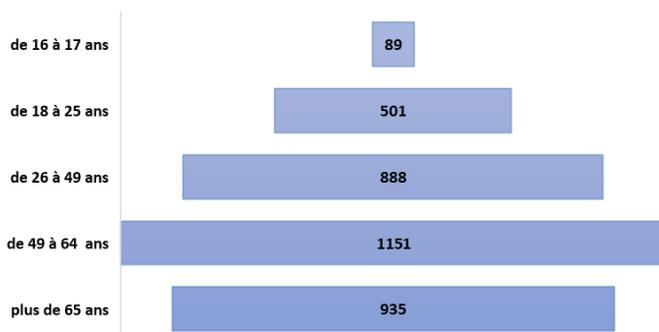
Répartition de l'activité



Domaines sollicités



Profil des usagers



L'ESPACE ADMINISTRATION

Profil et fréquentation

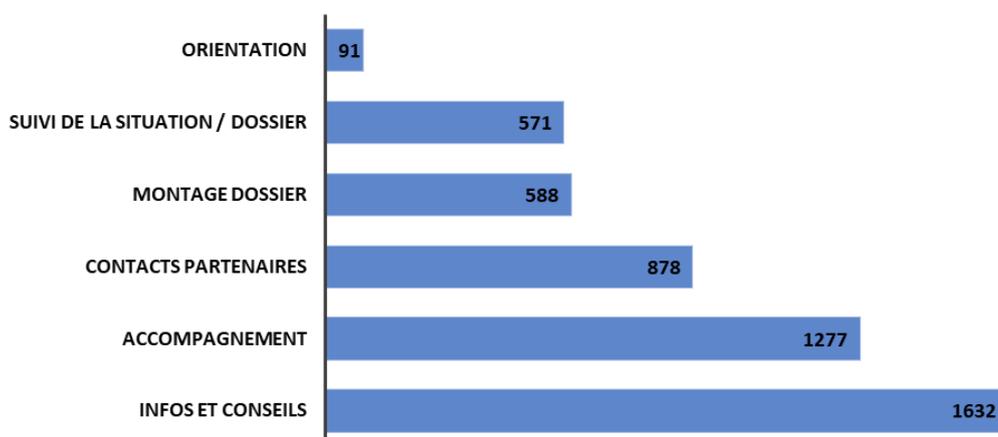
NERAC	1652 visites
ITINERANCE	199 visites
↓	
LAVARDAC	86 visites
SOS	59 visites
BUZET/BAISE	13 visites
MEZIN	41 visites

Moyenne de 155 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace administration est une femme, retraitée ou inactive, âgée de plus de 45 ans.

TOTAL = 1851 visites

Accompagnements réalisés



L'ESPACE EMPLOI

Profil et fréquentation

TOTAL = 453 visites

Moyenne de 38 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace emploi est un homme, demandeur d'emploi, âgé entre 26 et 64 ans

Accompagnement du demandeur d'emploi

- 83 nouvelles inscriptions (contre 104 en 2020)
- 13 ont signé un CDI
- 7 ont signé un CDD de 3 à 6 mois
- 24 ont signé un Contrat-Aidé
- 22 sont entrés en formation

Chantier jeunes à Francescas

40 jeunes reçus → 16 jeunes positionnés



Accompagnement de l'Entreprise :

- 148 offres d'emploi pourvues (contre 93 offres d'emploi en 2020)
- 4 journées de recrutement organisées → 204 participants → 54 embauches

MISSION LOCALE

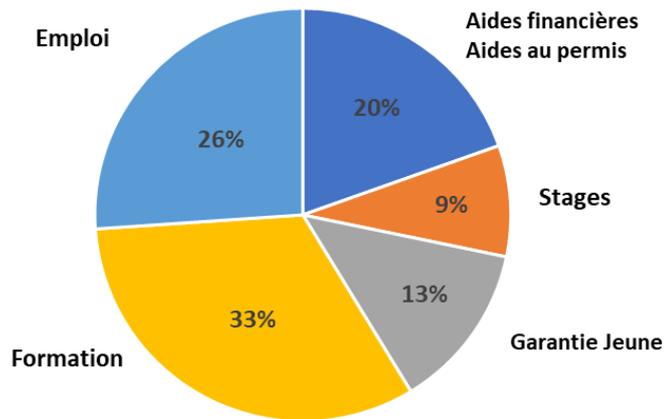
Profil et fréquentation

TOTAL = 334 visites

Moyenne de 28 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de la mission locale est un homme ou femme, demandeur d'emploi, âgé(e) entre 18 et 25 ans

Pourquoi les jeunes viennent à la Mission Locale ?



L'ESPACE NUMERIQUE

Profil et fréquentation

NERAC 868 visites
ITINERANCE en Albret 58 visites

Moyenne de 78 visites mensuelles

AU TOTAL = 926 visites

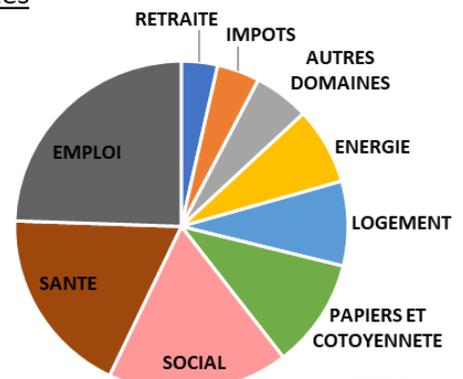
Le profil type de l'utilisateur de l'espace numérique est un homme ou femme actif(ve) âgé(e) entre 26 et 49 ans

15 ateliers numériques réalisés : Montesquieu, Vianne, Moncrabeau, Espiens, Nérac (2), Sos, Poudenas, Lannes, Sainte Maure de Peyriac, Mézin, Feugarolles, Xaintraillies, Montgaillard-en-Albret, Lavardac

Niveau d'accompagnement



Domaines sollicités



ACTIONS 2021

SALON SI SENIORS

MONCRABEAU

16/09/2021

Si Seniors!
Salon des Loisirs et du Bénévolat

STANDS
25 associations présentes
notamment de 2 villes
Loisirs et Bénévolat

ATELIERS
Minitage
Jeux de société
Ateliers pédagogiques
Gestes lors secours

ANIMATIONS
Magie
Danse
Théâtre
Jeux

Jeudi 16 septembre 2021
De 10H à 16H
Salle des sports de MONCRABEAU

RENSEIGNEMENTS AU 05 53 97 54 86

Organisation d'un forum dédié aux aînés sur le thème des Loisirs & du Bénévolat.

Bien préparer sa retraite et bien la vivre... une préoccupation à laquelle Albret Communauté a souhaité répondre le temps d'une journée dédiée aux jeunes de + 65 ans.

28 associations présentes & ateliers et animations proposées sur toute la journée

150 visiteurs : 65% retraités et 35% salariés
Moyenne âge : 60/70 ans

MOIS DU SENIORS

EN ALBRET

10/2021

5 ateliers ont eu lieu en Albret à l'attention des séniors :

LE MOIS DU SENIOR
OCTOBRE 2021

Matinées d'information
GRATUIT OUVERT À TOUS
INSCRIPTIONS AU 05 53 97 43 89

LE 04/10/2021 MEZIN
SECURITE ROUTIERE
Prévention routière et déplacements
CAG47, France Services

LE 09/04/2021 VIANNE
SANTE
Mes droits et mes aides
CPAM, Pass Mobile, Hôpital

LE 12/10/2021 FRANCESCAS
HABITAT
Rénovation énergétique et adaptation du logement
Service Habitat et TEPOS Albret Communauté, Association Habitat des Possibles

LE 13/10/2021 LAVARDAC
SECURITE
Prévention et démarche : cambriolage, vol, agression
Police Municipale, France Victime 47

13/10/2021 SAUMONT
NUTRITION
Santé et plaisir dans l'assiette
ASEPT, Gèront'Aquitaine, Visite d'un producteur

MEZIN : Atelier Sécurité routière avec Car 47 = 7 personnes

VIANNE : Atelier Santé avec CPAM et Pass mobile = 7 personnes

FRANCESCAS : Atelier Habitat avec Albret.Com et Habitat des possibles = 8 personnes

LAVARDAC : Atelier Sécurité avec la Police Municipale et France Victime 47 = 6 personnes

LE SAUMONT : Atelier Nutrition avec l'Asept = 8 personnes

ACTION COLLECTIVE

LE SAUMONT 11/2021

Réunion d'information à l'attention des aidants ou des futurs aidants = 6 personnes

Partenaires intervenants :

- Gèront'aquitaine
- Regain Coordination
- Conseil départemental
- Udaf 47

REUNION D'INFORMATION
OUVERTE À TOUS ET GRATUITE

Aidants, organiser le quotidien d'un proche !

20 ans de savoir
20 ans d'expérience
20 ans de savoir-faire

INTERVENANTS :

- Gèront'Aquitaine
- Regain Coordination
- Conseil Départemental
- Udaf 47

Jeudi 25 novembre 2021
14H A 16H
AU CHÂTEAU DU SAUMONT
Centre de loisirs, rencontres et animations

ACTIONS SENIORS MENEES EN PARTENARIAT- HABITAT DES POSSIBLES

→ 1 ciné-débat « Vieillir ensemble : ça se discute » = 35 personnes
09/11/2021 au théâtre de Barbaste

→ 1 atelier thématique « Lieu de vie et avancée en âge » :
30/11/2021 à Nérac = 8 personnes

→ 1 atelier thématique « Mon parcours de vie, mes habitats »
14/12/2021 à Le Saumont = 8 personnes

CINÉ DÉBAT

Projection et discussion autour du film documentaire
'Vieillir ensemble : ça se discute'
Réalisé par d'Espagn et d'Espagn

Mardi 9 novembre à 14h30

Théâtre de Barbaste
1 allée Victor Hugo
BARBASTE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
07 69 93 91 96
habitat@habitatdespossibles.org

Service PEEJ : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Le service PEEJ compte au total 51 agents. Sous la responsabilité d'une directrice, les agents sont répartis comme suit :

- 1 assistante administrative,
- 1 coordinatrice parentalité services aux familles/Convention Territoriale Globale

Petite enfance :

- 1 coordinatrice/directrice de Nérac
- Nérac : 10 agents
- Mézin : 5 agents
- Montagnac-sur-Auvignon : 4 agents
- Relais Petite Enfance : 2 agents

Enfance jeunesse :

- 1 coordinateur
- Barbaste : 8 agents dont 1 directeur
- Mézin : 5 agents dont 1 directeur
- Moncrabeau : 5 agents dont 1 directeur
- Montesquieu : 5 agents dont 1 directeur
- Lavardac : 2 agents dont 1 directeur



Recrutement de 30 à 40 animateurs contractuels pendant la période estivale.

PETITE ENFANCE

Quelques chiffres

1 Relais Petite Enfance (RPE) et 5 sites d'accueil

1 lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

1 micro-crèche et **3** structures multi accueil (EAJE), dont une en délégation de service public

72 places pour l'accueil des 0-4 ans.

126 enfants accueillis : **80 528,45** heures réalisées.

Coût horaire moyen brut : 12,09 euros/heure.

Coût horaire moyen pour la CCAC : **5,27 euros/heure.**

• Le Relais Petite Enfance (RPE)

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits à destination des professionnels de l'accueil à domicile (assistantes maternelles et gardes à domicile) et des parents.

Ils informent, accompagnent et participent à la professionnalisation de l'accueil à domicile. Les RPE proposent des temps d'échange, de réflexion à ces professionnels.

Des séances d'animation et d'éveil sont organisées chaque semaine à destination des professionnels et des enfants qui leur sont confiés.

Les RPE informent, orientent et soutiennent les parents dans leur rôle d'employeur.

67 assistantes maternelles sont en activité sur notre territoire.

Nérac – Montesquieu – Mézin – Lavardac - Buzet

33 communes
67 assistantes maternelles en activité
Fréquentation régulière :
Nérac : 6
Montesquieu : 3
Mézin : 2
Lavardac : 6
Buzet : 2

Guichet unique

Le Guichet Unique accueille, renseigne et conseille toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Il recueille et centralise les demandes en accueil collectif (crèches).

La centralisation des demandes permet au Guichet Unique de connaître les besoins du territoire et d'évaluer la tension entre offre et demande d'accueil.

Les permanences administratives :

99 entretiens organisés sur le site de Nérac.

Les animations :

82 animations proposées.

Les soirées :

4 réunions thématiques, participation de 23 assistantes maternelles.



• En 2021

- Organisation de matinées d'éveil itinérantes en partenariat avec les communes du territoire et avec les multi-accueils d'Albret Communauté.
- Développement de la communication du Relais Petite Enfance : création de supports de communication, portes-ouvertes, réunion avec les secrétaires de mairie, ...
- Organisation d'une soirée animée par Clarisse Rizzotti sur les émotions du jeune enfant.
- Création et renforcement des partenariats : Solincité, CADA, Réseau des animatrices Relais Petite Enfance, PMI et CAF.
- Organisation de temps d'échange et d'animation en soirée pour les assistantes maternelles : travail sur les émotions, sophrologie, échanges sur les difficultés du métier, information sur la nouvelle convention collective.

• Objectifs 2022

- Poursuite des animations en itinérance (bibliothèques, ludothèques,) reprise des sorties extérieures et partenariat avec les multi-accueils et l'école de musique.
- Création d'un projet sur l'année pour les assistantes maternelles sur la thématique : « Les gestes et postures : prévenir les risques musculosquelettiques ».
- Poursuite des actions de communication en direction des partenaires, des assistantes maternelles et des familles.

• **Les accueils collectifs :**



Les structures accueillent de façon régulière ou occasionnelle des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Ils sont des lieux favorisant l'éveil, la découverte, l'apprentissage.

Dans le respect du rythme et des besoins de chaque enfant et de sa famille, les professionnelles mettent tout en œuvre pour permettre aux enfants de se développer harmonieusement.

Nérac Comptine
Capacité d'accueil
30 enfants
10 agents
54 enfants inscrits

**Mézin Les Petits
Bouchons**
Capacité d'accueil
14 enfants
5 agents
21 enfants inscrits

**Montagnac-sur-
Auvignon
Au Petit Bonheur**
Capacité d'accueil
10 enfants
4 agents
16 enfants inscrits

**Montesquieu
La Boîte à
Doudous**
Gérée par l'UDAF
Capacité d'accueil
18 enfants
7 salariés
55 enfants inscrits

Ateliers éducatifs / activités :

Nérac : depuis septembre, chaque mois, des activités sont organisées avec le Relais Petite Enfance (ateliers de motricité, chants et musique).

Mézin : visite à la bibliothèque pour y découvrir des livres et des histoires. Les enfants ont bénéficié de séances d'éveil harmonieux animées par l'association « Les Petits Photons ».

Montagnac sur Auvignon : spectacle pour les tout-petits à l'Espace d'Albret « Mano Dino » par le Friix Club. Les enfants des 4 structures ont participé à la semaine du goût.

Sorties et temps avec les familles :

Chaque structure a proposé une action partagée avec les familles : Auberge espagnole à Mézin et Montagnac-sur-Auvignon, carnaval à Nérac, fête de la musique à Montesquieu.

Equipes :

En 2021, les séances d'analyses de la pratique animées par une psychologue ont été maintenues. Il s'agit d'un travail de réflexion en équipe. Ces échanges permettent aux professionnelles de prendre du recul face à certaines situations.

Des réunions sont organisées sur chaque structure une fois par mois.

Les agents des 3 structures et du Relais Petite Enfance ont pu bénéficier de formations :

- Faber et Mazlish : « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent »
- Le Multi-Accueil de Montagnac-sur-Auvignon a proposé une formation sur le bien-être des professionnelles dans une dynamique de collaboration afin de valoriser la qualité de l'accueil du jeune enfant et a travaillé sur la prévention des troubles musculosquelettiques.

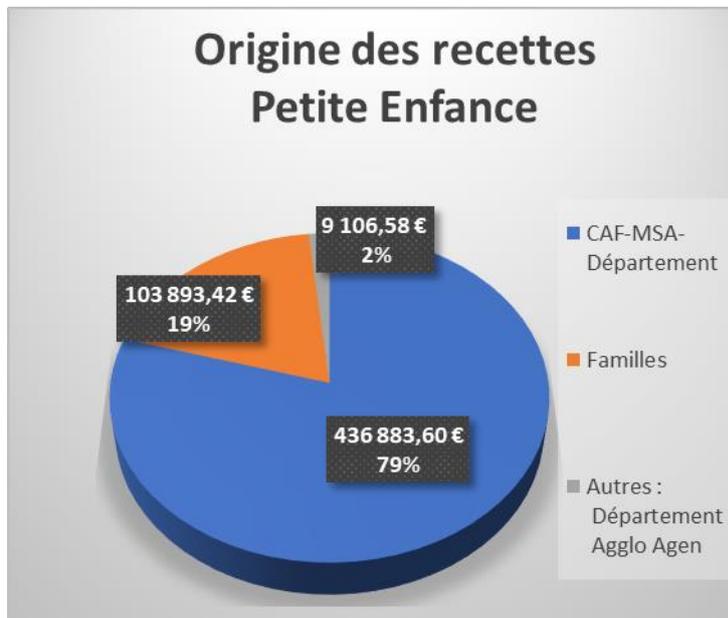
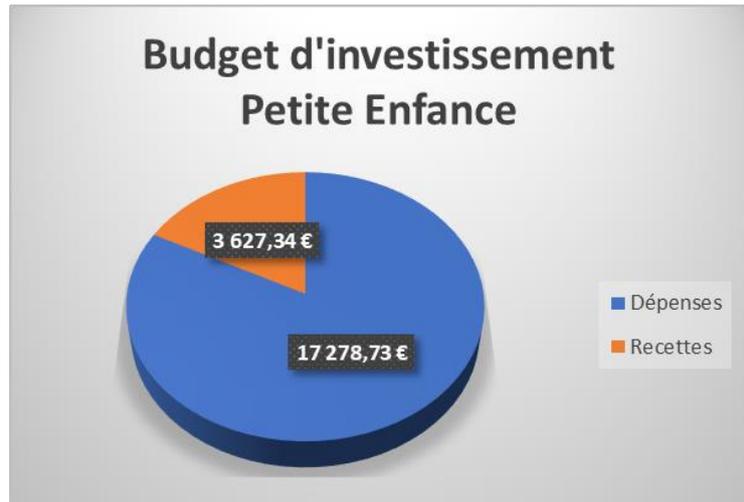
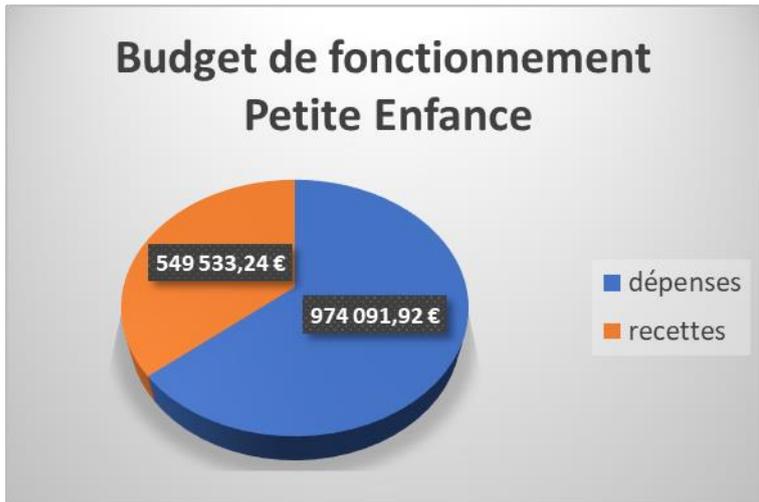
- **Lieu Accueil Enfants-Parents 1,2,3 SOLEIL**

1.2.3. SOLEIL est un lieu d'accueil enfants - parents. Un lieu de découvertes, de rencontres, de paroles, de partages et de jeux.

1.2.3. SOLEIL fonctionne de manière multi-partenaire. Albret Communauté, Conseil Départemental, le Centre Médico-Social de Nérac, le Centre Médico Psycho Pédagogique (Algeii), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (Candélie) et des bénévoles œuvrent ensemble afin d'assurer 2 accueils par semaine en période scolaire.

En 2021, 67 séances ont eu lieu, ce qui représente 218 enfants et 210 parents accueillis.

- **Le budget petite enfance**



6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
455 places pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 17 ans

Ouverture les **36** mercredis de l'année scolaire
63 jours d'ouverture pendant les vacances scolaires
 Plus de 428 enfants accueillis, dont 90% sont issus de la CCAC

Coût horaire moyen brut : 8,57€ / heure
Coût horaire moyen pour la CCAC : 4,32€ / heure



• **Les accueils collectifs de mineurs**

Barbaste
 - 6 ans et + 6 ans
 Rue Jean Jacques
 Rousseau
 47230 Barbaste

Capacité d'accueil
 Été : 122 places
 Mercredis et petites
 vacances scolaires :
 84 places
 417 enfants inscrits

Lamontjoie
 - 6 ans et + 6 ans
 Place Nemours
 47310 Lamontjoie

Capacité d'accueil
 30 places
 Structure ouverte
 uniquement l'été
 35 enfants inscrits

Mézin
 - 6 ans et + 6 ans
 Allées Vigier
 47130 Mézin

Capacité d'accueil
 Mercredis et
 vacances scolaires
 40 places
 115 enfants inscrits

Moncrabeau
 - 6 ans et + 6 ans
 Rue Cocu-Saute
 47600 Moncrabeau

Capacité d'accueil
 Mercredis et
 vacances scolaires :
 40 places
 168 enfants inscrits

Montesquieu
 + 6 ans
 Avenue Secondat
 47130 Montesquieu

Capacité d'accueil
 Mercredis et
 vacances scolaires
 40 places
 117 enfants inscrits

Lavardac
 + 11 ans
 Impasse des cerisiers
 47230 Lavardac

Capacité d'accueil
 Vacances scolaires
 25 places
 20 adolescents
 inscrits

Les activités proposées

Pour les enfants, la vie quotidienne est une activité, une source d'apprentissage, d'initiation, de développement de leurs compétences et donc d'éducation.

Découverte de nouveaux sports : initiation aux sports innovants : Bumball, le Dodge ball, le speedminton. Des tournois sportifs et des intercentres ont été organisés afin de renforcer l'esprit d'équipe et la coopération entre les enfants de Barbaste, Mézin, Moncrabeau et Montesquieu pendant la période estivale. Ateliers football à Barbaste, Basket Ball à Moncrabeau, athlétisme à Mézin et pétanque à Montesquieu.

Les sorties

Cinéma Le Margot à Nérac – Parcours acrobatique à Cap Cauderoue – Walygator - Lac de Casteljaloux – Aqualand – Initiation pêche à la pisciculture de Bruch – Zanimoland – Cité médiévale de Larressingle – Centre Aqualudique de Condom – Lud’Oparc – Castel Game de Saint Martin – Festival de musique en Albret – Initiation à la Randonnée.

Projets d’animations

- **Projet Vidéo** : De l’écriture du scénario au montage, les enfants ont réalisé 3 courts métrages.
- **Projet Carnet de Rando** : Balades sur l’ensemble du territoire au cours desquelles sont réalisés des croquis, dessins, photographies et impressions écrites. Puis réalisation d’un « carnet de rando » dans l’esprit des carnets de voyage.
- **Projet Web Journal Monplaisir** : Découverte du multimédia avec le site Klassly (accessible aux familles et sécurisé) reportages réalisés par les enfants sur la vie à l’accueil de loisirs.
- **Projet espaces symboliques** : réalisation et aménagement avec les enfants d’espaces symboliques (le château fort, le grand restaurant, l’épicerie,...). Fabrication de ces espaces avec des matériaux de récupération.

Projet « Mission Goûter »

Elaboration de goûters équilibrés en privilégiant des produits locaux et de saisons, développement du « fait maison » (ateliers pâtisseries organisés avec les enfants).

Les chantiers jeunes

L’ALSH de Lavardac, en collaboration avec les communes, propose des « chantiers jeunes ». Un groupe de jeunes (8 à 16 adolescents) effectue des travaux manuels (peinture, nettoyage,..) pour une commune. Ces travaux ont lieu la matinée, l’après-midi les adolescents bénéficient d’activités de loisirs.
A Francescas, travaux de peinture (été 2021).
A Lamontjoie, nettoyage et travaux de peinture (été 2021).



Les partenaires de projets

« Savoir Rouler à Vélo » : Séances encadrées par un Moniteur Cycliste Français de l’entreprise Cycles Sud-Ouest de Buzet-sur-Baïse, pour les enfants entre 6 et 11 ans.

Festival de théâtre en Albret : initiation au théâtre « autour du conte », intervention des comédiens dans les centres de loisirs durant une semaine en juillet. Organisation de jeux théâtraux. Le cycle se termine par une représentation.

Le Cada (Centre d’Accueil des Demandeurs d’Asile), en partenariat avec l’association la Sauvegarde permet à des enfants venus de différents pays de découvrir, d’échanger avec des enfants issus du territoire. Ces enfants participent aux animations et aux sorties.

Depuis octobre l’accueil de loisirs de Monplaisir est accueilli dans les locaux de l’école de Lavardac. D’importants travaux de rénovation et d’agrandissement ont lieu à Barbaste.

- Le budget enfance - jeunesse

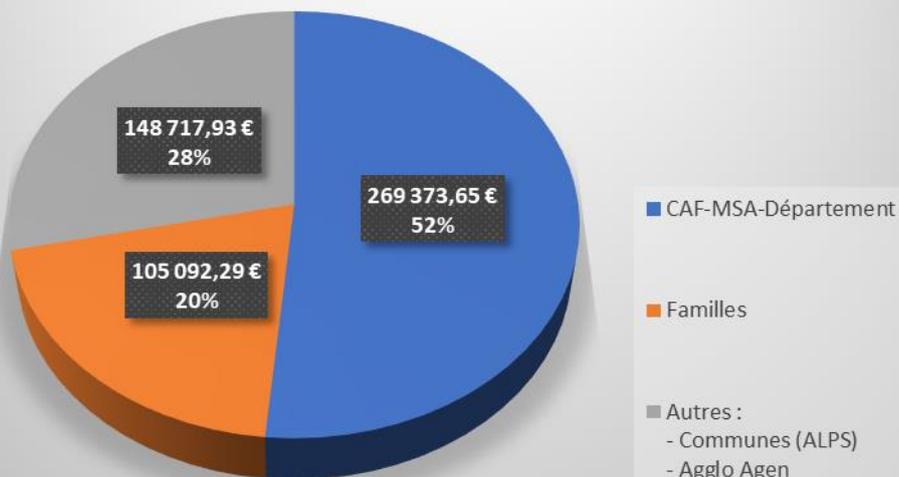
Budget de fonctionnement Enfance Jeunesse



Budget d'investissement Enfance Jeunesse



Origine recettes Enfance Jeunesse





Ce réseau local est lié au réseau Familles & Co (ex-REAAP) de la CAF du Lot-et-Garonne.

Il s'agit d'encourager et d'impulser les initiatives locales et une dynamique participative du territoire, de développer la transversalité entre les différents acteurs de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et la santé. Les acteurs impliqués dans ce réseau sont aussi divers que variés (associations, collectivités, institutions, professionnels de santé, de l'enseignement ou de l'animation).

Quelques chiffres et actions :

- Une douzaine de personnes/structures impliquée dans le réseau.
- Mise à jour du répertoire (numérique) des acteurs/structures parentalité de l'Albret : 70 répondants (MAJ janvier 2022).
- 1 réunion locale : 29/04/2021 (visio)
- 22 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement (méthodologique et/ou technique) dont 6 nouveaux acteurs.
- 42 actions labélisées REAAP (dont 13 annulées) et 14 acteurs financés.
- Organisation d'une conférence-débat gratuite le 24/07/2021 à Barbaste : « 3,6,9,12 – Apprivoiser les écrans et grandir » animée par Marie-Thérèse Auzou, sociologue.

Convention Territoriale Globale

La CTG (Convention Territoriale Globale) est une démarche partenariale visant à définir un cadre politique de développement du territoire. Albret Communauté a signé cette convention en février 2020 avec la CAF, la MSA et l'Etat. Elaborée à partir d'un diagnostic social de territoire mettant en avant les besoins de la population*, elle compte 6 axes de travail déclinés en 19 actions concrètes.

Etapas-clés 2021 :

- **Janvier 2021** : Présentation formelle de la CTG aux élus de la commission PEEJ ; Implication des élus dans les groupes de travail.
- **Février 2021** : Point d'étape de la CTG avec la CAF ; Validation des groupes de travail -> les 5 groupes de travail (élus, techniciens et acteurs locaux) se sont réunis 1 à 3 fois dans l'année (suivi et évaluation des actions de la CTG).
- **Avril / Juin 2021** : Signature de l'ensemble des 33 communes de la CCAC ; lancement de l'EFL (Enveloppe Financière Locale) 2021.
- **Octobre 2021** : Bilan EFL 2021 -> 5 projets financés dont 3 portés par le Service PEEJ d'Albret Communauté, 1 par la commune de Lavardac et 1 par la commune de Montgaillard-en-Albret.
- **Novembre 2021** : Lancement de l'Appel à Projets EFL 2022 (clôture le 31/01/2022).

* L'intégralité du diagnostic social de territoire dans lequel se trouvent les axes de travail de la CTG est téléchargeable sur le site d'Albret Communauté.

Effectif du service : 18 agents (10 titulaires, 7 CDI et 1 CDD) / 10,5 Équivalents Temps Complet

École de musique
Quai de Baïse - BP 51
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 52 23

École de danse
1, rue du Moulin des Tours
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 14 57

Enseignements artistiques

Dispensé par 17 enseignants spécialisés sous forme de cours individuels ou collectifs, l'enseignement musical et chorégraphique a représenté la principale activité du service. L'école a assuré des cours d'initiation pour les enfants âgés de 5 à 7 ans ainsi que les 2 premiers cycles d'enseignement artistique auprès des 8-18 ans et des adultes.

En 2021, **l'établissement a accueilli chaque semaine 350 élèves** issus de 25 des 33 communes d'Albret Communauté. Par ailleurs, 8 classes primaires de cycle 3, soit **164 enfants du territoire, ont bénéficié d'actions en milieu scolaire** : chant choral, comédie musicale et découverte des instruments de musique.

Malgré des conditions sanitaires difficiles, **les cours de musique et de danse ont été dispensés sans interruption tout au long de l'année scolaire** : en « présentiel », lorsque c'était possible, mais également à distance grâce à l'utilisation d'outils numériques de visioconférence.

Pour pouvoir assurer la continuité de l'enseignement, des cours de danse ont été donnés en plein air durant plusieurs mois, dans la cour de l'École Jean Rostand de Nérac.

- **À l'École de Musique : 262 inscrits → plus de 5 500 heures de cours en 2021**
dans les locaux de l'Espace d'Albret Nérac et du Pôle Jeunesse de Lavardac ou à distance.

20 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et flûte à bec.

Cuivres : trompette, trombone et tuba.

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Percussions : batterie et initiation à la percussion.

Polyphoniques : piano, accordéon, guitare classique, guitare et basse musiques actuelles.

Pratiques collectives : orchestre junior, ateliers de musiques actuelles, ensemble à cordes, ...

Formation musicale : initiation musicale et FM.

- **À l'École de Danse : 88 inscrits → plus de 600 heures de cours en 2021**

dans les locaux de la Maison Aunac à Nérac ou en extérieur durant la crise sanitaire (cours en intérieur non autorisés pendant plusieurs semaines suite au décret du 17/02/2021).

4 DISCIPLINES PROPOSÉES

Éveil corporel : de 5 à 7 ans.

Danse classique : à partir de 7 ans.

Danse modern'jazz : à partir de 9 ans.

Barre à terre : en complément des cours de classique et modern'jazz.



○ Concerts et spectacles

Sur les **12 manifestations** initialement programmées pour l'année 2021, 11 ont pu être maintenues malgré les restrictions sanitaires : **4 spectacles de danse et 7 auditions musicales** ont ainsi permis aux élèves de présenter en public le travail réalisé dans le cadre de leurs activités artistiques à l'EMD et de contribuer à **l'animation culturelle du territoire**.

○ Concours, stage et master-classes :

- **Confédération Nationale de Danse (CND)** : 13 élèves danseurs ont participé avec succès aux concours régional et national de la CND (Mérignac), obtenant de nombreux 1^{er} Prix en individuel et en groupes.
- **Stage de danse** : un « stage de rentrée » animé par Hélène Darroman et 2 professeures invitées a permis de réunir 35 élèves de tous âges du 23 au 27/08 inclus.
- **Master-classes Musiques Actuelles** : les élèves des classes de batterie, de guitare et basse électriques ont pu échanger et jouer avec le batteur Stéphane Hourteillan, le 13/11 à Barbaste.



○ Partenariats

- **L'Association des Amis de l'École de Musique et de Danse (AAEMDAC)** : L'association a permis aux familles de louer plus de 40 instruments (vents et cordes) pour la somme de 50€/an et a apporté son soutien aux projets de l'École de Musique et de Danse.
- **L'Éducation Nationale (EN)** : Des actions de sensibilisation auprès des classes de Cycle 3 ont été menées tout au long de l'année par le professeur de musique intervenant en milieu scolaire et ses collègues professeurs d'instruments. **Ces actions ont permis aux 164 enfants concernés et à leurs enseignants de créer une comédie musicale** écrite spécialement par Christophe Moreira, professeur à l'EMD, et intitulée « Panique au Musée Moz'Arts ». Le spectacle a été mis en scène par Myke Alias (ancien élève de l'École de Musique devenu comédien) et accompagné par l'orchestre des professeurs. Une représentation a été donnée le 18/06/21 aux arènes de Nérac devant un public nombreux.
- **L'Association Orchestre à l'École (OAE)** : Après appel à candidatures auprès des écoles éligibles d'Albret Communauté, **l'École primaire de Lavardac a été retenue pour la création du premier OAE du territoire** avec 25 élèves âgés de 8 ans. Les interventions hebdomadaires de 5 professeurs de l'École de musique ont débuté le 17/09.
- **Albret Jazz Festival** : Une cinquantaine d'élèves musiciens et chanteurs se sont produits le 11/09 sur la « Scène Off », à l'occasion de la première édition du festival.
- **L'Union Musicale Néracaise (UMN)** : En raison des problèmes sanitaires, les projets prévus durant l'année avec l'orchestre d'harmonie de l'Albret ont dû être reportés à 2022.

Le personnel administratif, composé d'une **secrétaire** (à Temps Complet) et d'un **directeur** (50% TC), a assuré en lien avec l'administration générale :

- **l'accueil** physique et téléphonique des usagers,
- **la gestion** des cotisations,
- **le suivi pédagogique** de l'ensemble des élèves et des projets,
- ainsi que toutes **les tâches nécessaires** au bon fonctionnement du service.

Une page dédiée à l'EMD est disponible sur le site <http://www.albretcommunaute.fr/>

○ Budget 2021

BUDGET RÉALISÉ 2021	DÉPENSES	RECETTES	RESTE À CHARGE
École de musique :	410 999 €	73 932 €	337 067 €
École de danse :	87 614 €	31 899 €	55 715 €
TOTAL 2021 :	498 613 €	105 831 €	392 782 €

Parmi les conséquences directes de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'École de Musique et de Danse a enregistré en 2021 une légère baisse de ses effectifs qui étaient jusque-là en constante progression.

Contrairement à certains établissements lot-et-garonnais qui ont vu leur nombre d'inscrits diminuer de 20 à 25%, l'EMD Albret Communauté a pu contenir cette baisse en deçà de 10% grâce notamment à l'accueil ponctuel d'élèves adultes aux places restées vacantes.

○ Formations professionnelles collectives :

- **Outils numériques d'enseignement à distance** : 2 sessions organisées « en interne ».
- **La création d'un Orchestre à l'École** : 2 journées de stage suivies par 5 professeurs EMD.

○ Réunions de la commission PEEJ/EMD : ordres du jour concernant l'EMD

- **03/05 à Andiran** : validation du projet **Orchestre à l'École** en Albret (19 élus présents).
- **01/07 à Lavardac** : **tarifs cotisations EMD 2020/26** et **stage de danse** (10 élus présents).

Les temps forts de l'année 2021



- **1^{er} Orchestre à l'École**
création OAE Lavardac
- **Comédie musicale**
avec 8 écoles de l'Albret
- **Reprise des concerts**
en plein air les 21 et 26/06
- **Gala de l'École de Danse**
les 2 et 3/07
- **Concours de Danse CND**
13 élèves récompensées

LAVARDAC

Une classe de CE2 bénéficie de l'opération Orchestre à l'école



Effectif du service :

- Permanent : 1 agent, directeur de la structure (0.5 ETP)
- Saisonnier : 13 agents de surveillance aquatique MNS et BNSSA (2,5 ETP)
8 agents d'accueil polyvalents (1 ETP)
- Autres intervenants : Agents du service patrimoine
Compétences Sécurité pour le maintien de la sécurité dans le parc
Engie pour la maintenance et le traitement de l'eau
Interm'aide pour l'entretien quotidien des parties communes

Missions du service

• Objectifs et missions du service

- Renforcer l'attractivité du territoire de l'Albret et compléter l'offre de loisirs
- Valoriser l'image d'Albret Communauté

Activités du service

• Période d'exploitation

Le Ludoparc a ouvert au public du 3 juillet au 5 septembre de 11 heures à 19 heures 30 (60 jours d'ouverture et 3 jours de fermeture pour cause de mauvais temps et la présence d'un nid de frelons).

• Fréquentation

Le parc a enregistré 20 009 entrées dont 25 % proviennent de la résidence Goélia. Le parc a enregistré la venue d'une trentaine de groupes (alsh, établissements médico-sociaux). L'été 2021 a été marqué par une météo peu clémente, et les mesures de restrictions sanitaires liées au Covid.

• Activités

Les mardi et jeudi matin de 9h45 à 10h30, des séances d'aquagym ont été proposées par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs avec une faible participation.

Des leçons de natation ont été dispensées le matin avant l'ouverture au public.

• Tarifification

La grille tarifaire a entièrement été revue, avec un prix unitaire de 7 euros pour les personnes mesurant plus de 1.40 m et 5 euros pour les personnes mesurant entre 1.10 m et 1.40 m. En 2020, le tarif correspondant s'élevait à 11.40 euros et 8.30 euros.

La grille est complétée par des tarifs « fin de journée », personnes porteuses de handicap, groupes..., ainsi que des cartes d'abonnement 10 entrées (45 euros) et 30 entrées (75 euros).

• Communication

Un « plan de com » a été établi par le service communication en partenariat avec l'office de tourisme de l'Albret ; encarts publicitaires (magazines de l'été, offices du tourisme), flyers, site internet.

Un nouveau logo a été créé, répondant à la nouvelle charte graphique.



• Sécurité du site

Les locaux sont protégés par une alarme intrusion reliée à un système de télésurveillance. La sécurité du parc a été assurée par 2 agents en journée, et 1 agent effectuant des rondes nocturnes.

• Services gratuits

Le parc met à disposition des casiers de vestiaires, des tables de ping-pong, des pergolas, des tables de pique-nique, une table à langer, 3 espaces fumeurs, des douches chauffées.

• Service payant

L'entreprise Ju Tacos, basée à Nérac, a proposé aux clients un service de restauration rapide.

De nombreux travaux ont été entrepris afin de remettre à niveau l'équipement.

- **Technique**

La réparation d'une importante fuite a été réalisée, le remplacement de pièces usées ou qui ne fonctionnaient plus dans le local technique. Le système de contrôle d'accès a été rénové.

- **Environnement**

Le service du patrimoine a nettoyé l'ensemble des parements en pierre, installé une dizaine de pergolas, réalisé une dalle béton pour y fixer 2 tables de ping-pong, ainsi que divers aménagements (portillons en bois, barrières, réparations...)

Des arbres ont été plantés pour pallier au manque d'ombre.

- **Sécurité**

Un système d'alarme intrusion a été installé, ainsi qu'un parc de 11 de caméras, dont 4 caméras thermiques, afin de protéger les installations et éviter les baignades en dehors des périodes d'ouverture.

Résultat financier

- **Dépenses d'investissement**

- 146 483 € (réparations, équipements...)

- **Dépenses de fonctionnement**

- 130 153 € (consommables, fluides, maintenance, matériels, prestataires extérieurs,...),
- 99 390 € (salaires)

- **Recettes**

- 101 000 € (entrées unitaires, groupes, cartes 10 et 30 entrées, aquagym)

Perspectives 2022

Poursuivre la remise à niveau de l'équipement avec :

- la rénovation d'un toboggan,
- l'optimisation du système de réchauffement solaire de l'eau du bassin romain,
- le remplacement du gazon synthétique et d'une aire en calcaire par du gazon naturel,
- l'extension de l'arrosage automatique sur l'ensemble des espaces verts,
- le déplacement du snack en le positionnant au centre du parc,
- la construction d'une pergola pour protéger les contrôles d'accès (tripodes),
- la remise en fonctionnement des feux bicolores pour réguler le flux des toboggans,
- l'enlèvement de haies végétales afin de faciliter la surveillance et l'entretien des bassins,
- la création d'un poste fixe de surveillance,
- l'installation d'un filet multisports (badminton, volley, beach tennis, tennis ballon),
- le remplacement et la réfection de 2 portes de la machinerie,
- le changement du système de chloration afin d'améliorer la qualité de l'eau,
- l'ajout de surpresseurs pour palier au défaut de pression des toboggans.

Sur le plan organisationnel :

- l'optimisation des missions du personnel (surveillance et accueil),
- la mise en place de 3 séances d'aquagym de 11h00 à 11h45, les mardi, jeudi et dimanche.

Sur le plan commercial :

- le développement de la clientèle par un travail sur la qualité des prestations proposées,
- le développement de partenariats avec les associations locales et les entreprises,
- la mise en place d'une politique tarifaire adaptée.

Communication

Effectif du service : 1 ETP

- 1 agent, Directrice de la communication

Missions du service

- **Objectifs et missions du service**

- Faire connaître Albret Communauté et ses missions sur le territoire de l'Albret et au-delà.
- Promouvoir l'image d'Albret Communauté vis-à-vis de ses administrés, des partenaires, et des populations extérieures au territoire.
- Susciter un sentiment d'appartenance en interne, et renforcer la cohésion des équipes.

- **Axes de communication**

- Compétences et projets d'Albret Communauté
- Valeurs de la collectivité (services à la population, innovation, développement durable, transition énergétique, ...)

Activités du service

- **Supports de communication**

Le service Communication accompagne les services dans la **réalisation des supports de communication** de la collectivité (affiches, flyers, guides, cartes de visite, signatures mails, ...).

Depuis 2019, Albret Communauté s'est dotée d'une **Charte graphique** afin d'harmoniser les supports et éléments de communication de la collectivité. Le service veille au respect de cette Charte et conseille les services dans son utilisation.

Dans le courant de l'année, une réflexion a été lancée au sujet de l'achat de **Goodies**, objets publicitaires à destination des agents, élus et partenaires.

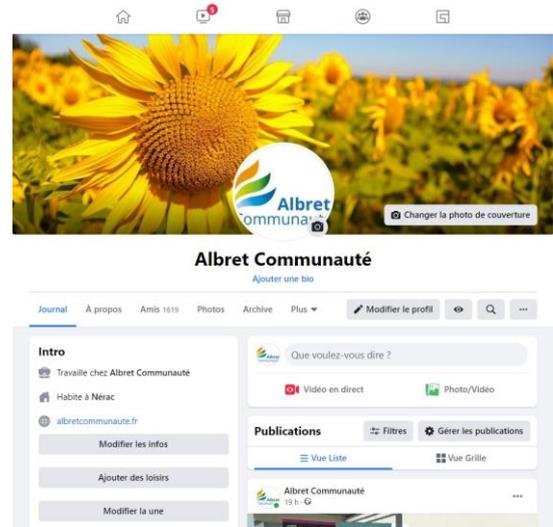
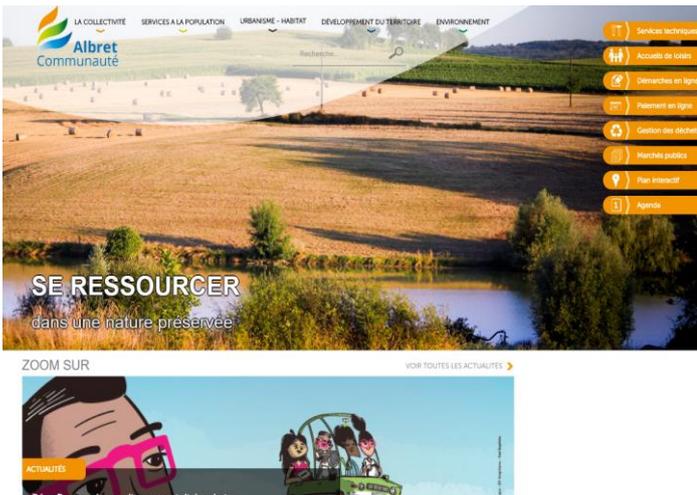
- **Relations presse**

Le service est en charge des relations avec la presse, et plus particulièrement avec la presse locale, journalistes et correspondants. Une dizaine de **points presse** ont été organisés pour mettre en lumière certaines actions de la collectivité, et permettre aux journalistes d'échanger avec les élus. Plus généralement, une quarantaine de **communiqués de presse** ont été rédigés pour servir de base aux articles des journalistes. En 2021, une cinquantaine d'**articles** sont parus dans la presse locale (Sud-Ouest, La Dépêche, Le Républicain), mais également dans le journal Quidam l'Hebdo, ou CFM Radio, sur les thématiques suivantes :

- **Albret Communauté** (vœux du Président à la population) ;
- **Développement économique** (dispositif Rebond, parcours intergénérationnels) ;
- **Ecole de Musique et de Danse** (inscriptions, concours de danse, Orchestre à l'école, ...) ;
- **Action Sociale** (Salon Si Senior, Rencontres de l'emploi, réunion information aidants, arrivée d'un nouveau médecin, ...) ;
- **Environnement/Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – GEMAPI** (gestion de l'eau, lutte contre l'érosion des sols, restauration morphologique de l'Auvignon, recensement des chauves-souris) ;
- **Habitat** (Doremi, ORT),
- **Enfance-Jeunesse** (Relais Petite Enfance, Convention Territoriale Globale, Savoir rouler à vélo, Activités des ALSH, ...) ;
- **Territoire à Energie Positive** (Rézo Pouce, SEM Albret, aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, Challenge de la Mobilité),
- **Tourisme** (Lud'O Parc, Cinéma en plein air) ;
- **Urbanisme** (PLUi/PLH/PLD) ;
- **Voirie** (cureuse de fossés).

- **Gestion des outils numériques**

• **Site internet** : une mise à jour régulière du site internet d'Albret Communauté est nécessaire pour qu'il reste attractif et apporte les informations utiles à la population.



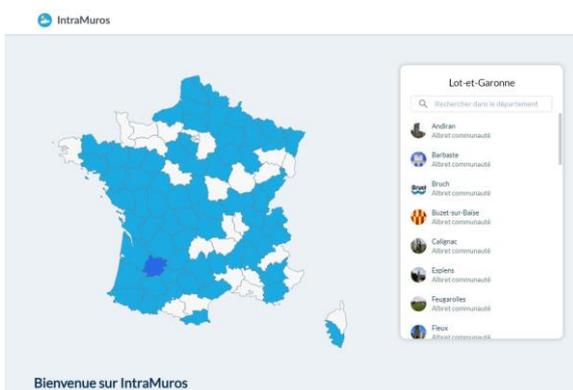
• **Pages Facebook** : le service Communication alimente la page générale d'Albret Communauté, dont le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter (1983 abonnés à la fin 2021).

Le service supervise également les pages existantes des autres services :

- Ecole de Musique et de Danse : 632 abonnés ;
- Enfance-Jeunesse : 603 abonnés ;
- Développement Economique : 278 abonnés ;
- Territoire à Energie Positive : 441 abonnés ;
- Emilie du Pôle Jeunesse pour les Promeneurs du Net (Facebook + Instagram) : 15 abonnés.

• **Application IntraMuros** : IntraMuros est une **application mobile qui permet de communiquer auprès des habitants et usagers du territoire** sur les événements, les actualités, les points d'intérêt de la commune. Elle permet également d'envoyer des alertes via des notifications, créer des sondages, signaler un dysfonctionnement, ... En téléchargeant gratuitement cet outil, il est possible d'accéder directement aux informations des communes de l'Albret, de l'intercommunalité, mais également des communes aux alentours.

Depuis 2020, Albret Communauté adhère à IntraMuros pour le compte des communes. Le service Communication suit le développement de l'application et la mise en place de l'outil sur le territoire.



- **Gestion des abonnements**

Gestion des abonnements aux journaux et publications nationales.

- **Newsletters : interne « AC-TU » et externe « Albret Actualités »**

Lancée en décembre 2020, la newsletter interne d'Albret Communauté « AC-TU » est distribuée chaque mois avec les bulletins de salaire à tous les agents de la collectivité, ainsi qu'aux Vice-Présidents. Outre les informations sur les Ressources Humaines, les actualités des services, articles, et autres informations seront transmises à tous afin de valoriser les actions des agents et renforcer la connaissance en interne des missions de la collectivité.

Courant 2021, les élus de la Commission Communication ont entamé une réflexion sur le lancement d'une newsletter externe à destination des habitants de l'Albret.

- **Encarts publicitaires**

Afin de faire connaître ses missions au plus grand nombre et promouvoir son image, Albret Communauté publie des informations dans certains supports. En 2021, des encarts ont été commandés dans l'Agenda des Maires de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, dans l'Annuaire des Services Publics du Lot-et-Garonne, et dans le Samu Magazine.



- **Partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Albret**

Le service Communication travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme, notamment dans l'organisation de projets pour le territoire, comme celui d'Albret Jazz Festival.

- **LUD'O PARC**

Depuis le 1er janvier 2021, Albret Communauté gère en régie le Lud'O Parc. Les différents services de la collectivité ont préparé activement la saison 2021.

Côté Communication, plusieurs actions ont été menées :

- ✓ Création d'un nouveau logo ;
- ✓ Création d'un flyer ;
- ✓ Reprise du site internet www.ludoparc.eu, mise à jour et suivi ;
- ✓ Reprise de la page Facebook @ludoparcnerac et suivi ;
- ✓ Insertions publicitaires dans les différents Guides de l'Eté du Lot-et-Garonne et des départements voisins, ainsi que dans le guide du Petit Futé Lot-et-Garonne et sur leur site internet ;
- ✓ Partenariat renforcé avec l'Office de Tourisme de l'Albret (encarts sur les sets de table, carte touristique, chéquier PASS, site internet, visite avec les élus, ...)
- ✓ Mise à jour de la nouvelle signalétique du site ;
- ✓ Organisation d'une inauguration le premier jour d'ouverture ;
- ✓ Reportages photo.



Evénements

• Les Ecrans de l'Albret

Durant l'été 2021, 14 soirées de cinéma en plein air ont été organisées par Albret Communauté, avec le soutien technique de l'association « L'écran livradais ». Malgré les règles imposées par la crise sanitaire et le mauvais temps qui s'est invité à plusieurs soirées, les spectateurs étaient ravis de la programmation.

LES ECRANS DE L'ALBRET - JUILLET -

SEANCES DE CINEMA GRATUITES

du 01/07 au 15/07
22H30

du 16/07 au 31/07
22h15

PLUS D'INFOS SUR LE SITE D'ALBRET COMMUNAUTE « ACTUALITES »

FRANCISCAS 07/07
LES VETOS
VIANNE 12/07
CE QUI NOUS LIE
MONTESQUIEU 14/07
LE PRINCE OUBLIE
SDS 19/07
ASTERIX
LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE
NERAC 21/07
LE ROI LION
LE NONRIEU 24/07
EDMOND
POUDENAS 27/07
L'APPEL DE LA FORÊT
REAUPE-LISSE 29/07
LE GRAND BAIN
LAVARRAC 31/07
L'AVENTURE DES MARGUERITE

Albret Communauté | LE MARGOT CINEMA | UTCLIVE | ALBRET COMMUNAUTE

LES ECRANS DE L'ALBRET - AOÛT -

SEANCES DE CINEMA GRATUITES

du 01/08 au 15/08
22H

du 16/08 au 31/08
21h45

PLUS D'INFOS SUR LE SITE D'ALBRET COMMUNAUTE « ACTUALITES »

CALIGNAC 07/08
COCO
BARRASTE 11/08
ANTOINETTE DANS LES CEVENNES
LE FRECHOU 14/08
LA BONNE EPOUSE
NERAC 18/08
BOHEMIAN RHAPSODY
LE SAUMONT 20/08
LA BELLE EPOQUE
ANDIRAN 25/08
TOUS EN SCENE
KAINTRAILLES 28/08
DONNE-MOI DES AILES

Albret Communauté | LE MARGOT CINEMA | UTCLIVE | ALBRET COMMUNAUTE

• Chrono47

La seconde édition du Chrono47 a eu lieu le mercredi 14 juillet 2021 à Lamontjoie. Le service Communication a participé à l'organisation de cette journée, et a été présent le jour-J en installant une arche gonflable à l'effigie de la collectivité, ainsi que des banderoles.

